

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
**Union - Travail - Justice**

---



---

# **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**ACCOMPAGNANT LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2008**

---

**Présenté**

**Au nom de M. Jean EYEGHE NDONG**

**Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**Par M. Paul TOUNGUI**

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

## **TABLE DES MATIERES**

<b>PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET RECTIFIE POUR 2008</b>	<b>3</b>
<b>I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>	<b>4</b>
A- La conjoncture dans les Principaux pays industrialisés	4
B- La conjoncture dans les pays en transition d'Europe de L'Est	4
C- La conjoncture dans les pays en développement	5
<b>II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL</b>	<b>6</b>
A- Les Principaux secteurs d'exportation	6
B- Les autres secteurs d'activité	7
C- Le Produit intérieur brut en 2007	9
D- La monnaie et le crédit	9
E - La situation des finances publiques en 2007	12
F - La situation des finances publiques à fin mars 2008	18
<b>DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT</b>	<b>22</b>
<b>I – LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES</b>	<b>23</b>
A- Les principales hypothèses	23
B- Les résultats de la projection	24
<b>II – POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT</b>	<b>26</b>
A - La politique budgétaire et fiscale	26
B - Le renforcement de l'assainissement et de la gestion des finances publiques	28
C – Renforcement des infrastructures de base et construction d'édifices publics	35
D - Prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement en complément des actions de lutte contre la pauvreté	37
<b>TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER</b>	<b>39</b>
<b>I – L'équilibre des opérations budgétaires</b>	<b>40</b>
A- Les ressources propres	40
B- Les dépenses courantes	47
<b>II – L'équilibre des opérations de financement</b>	<b>52</b>
A- Les ressources d'emprunt	52
B- Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit	53
C- L'affectation des résultats	54

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET RECTIFIE  
POUR 2008

## **I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

Après plusieurs années de forte croissance, l'économie mondiale évoluerait en 2008, dans un environnement international instable entraînant ainsi, un ralentissement de l'activité économique à 3,7% en 2008 contre 4,9% en 2007. Ce repli est imputable à la crise financière dans les économies avancées et particulièrement aux Etats-Unis où le déclin du secteur de l'immobilier, la crise du crédit, la faiblesse du dollar américain et la persistance du prix élevé du pétrole continueraient à exacerber les places financières.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance fléchirait mais resterait vigoureuse en raison des efforts enregistrés en matière de réformes macro-économiques et de la poursuite de la flambée des cours des matières premières. En Chine particulièrement, afin d'éviter des tensions sur l'économie, les actions déployées favoriseraient à nouveau une croissance rapide.

### **A- La conjoncture dans les Principaux pays industrialisés**

Aux **Etats-Unis**, la croissance s'établirait autour de 0,5% en 2008. Elle serait faible du fait de l'effondrement du marché immobilier et du ralentissement de la consommation des ménages sous l'effet des contraintes financières des ménages endettés.

Au **Japon**, l'activité économique serait rattrapée par les difficultés de l'économie américaine occasionnant ainsi, un fléchissement du taux de croissance à 1,4% en 2008.

En retrait de 1,2 point par rapport à 2007, la croissance économique de la **zone euro** serait de 1,4% en 2008. En effet, après avoir résisté en 2007, les économies de la zone euro seraient pénalisées par la flambée des cours du pétrole, la crise financière américaine et la poursuite de l'appréciation de leur monnaie.

Dans ce contexte, **l'Allemagne**, principale locomotive de la zone, obtiendrait une croissance de 1,4% en 2008 contre 2,5% en 2007. La France, quant à elle, enregistrerait également 1,4% de croissance en 2008.

En **Italie** et au Royaume-Uni, la croissance du PIB baisserait pour se situer respectivement à 0,3% et 1,6% en 2008.

### **B- La conjoncture dans les pays en transition d'Europe de L'Est**

La situation économique globale dans ces pays resterait favorable en dépit de la décélération économique mondiale. L'activité économique en Russie, soutenue par le dynamisme du marché des matières premières, évoluerait au rythme de 6,8% en 2008.

## C- La conjoncture dans les pays en développement

Sous l'effet de la bonne conduite des politiques publiques et de la hausse des prix des produits de base, **les économies en développement** enregistreraient une croissance de 6,7% en 2008.

**En Asie**, la croissance économique des pays en développement, quoique en repli, resterait soutenue. L'économie **Chinoise** marquerait le pas avec 9,3% en 2008.

En **Amérique Latine**, le taux de croissance du PIB de la zone serait de 3,9% en 2008. L'économie mexicaine, fortement dépendante de l'économie américaine, verrait sa croissance baisser à 2,5% ; tandis que celle du **Bésil**, première puissance économique de la zone, se stabiliserait à 4,3%.

Profitant à nouveau de la poursuite de l'embellie des cours des matières premières sur le marché international, le **continent Africain** obtiendrait une croissance de 7% en 2008. Dans ce contexte, le **Nigeria** et **l'Afrique du Sud** connaîtraient une évolution favorable avec respectivement 9,1% et 3,8% de leur produit intérieur brut réel.

Dans la **zone CEMAC**, grâce à l'amélioration des politiques macro-économiques et au dynamisme du secteur hors pétrole, la croissance devrait se situer autour de 6,2% en 2008. Les rythmes d'activité seraient de : 4,5% au **Cameroun** ; 9,2% en République du Congo ; 4,9% en **République Centrafricaine** ; 3,9% au **Gabon** ; 10,1% en **Guinée Equatoriale** et 1,8% au **Tchad**.

## **II- CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

### **A- Les Principaux secteurs d'exportation**

#### **1- Le secteur pétrole**

La production nationale de pétrole brut est prévue à 12,058 millions de tonnes en 2008, soit une révision à la baisse de 6,3% par rapport aux prévisions initiales, en raison de la grève observée par les employés de la compagnie Shell Gabon, du vieillissement et des difficultés techniques observés dans la majorité des champs pétroliers.

La persistance des tensions géopolitiques notamment au Moyen-Orient, en Amérique Latine et au Nigeria et la faiblesse des capacités de raffinage aux Etats-Unis ont favorisé une hausse soutenue des cours du baril du brut sur le marché international. Ainsi, le prix du brut gabonais enregistrerait une hausse de 61,3% en 2008 et s'afficherait à 112,25 dollars américains.

A l'inverse, le taux de change du dollar américain par rapport au Fcfa serait en retrait de 10,1%, s'établissant à 431,1 Fcfa, en raison des effets de la crise de l'immobilier aux Etats-Unis et des inquiétudes sur le ralentissement de l'économie américaine.

#### **2- Le secteur des mines**

Evoluant dans un environnement international favorable caractérisé par la fermeté de la demande et la hausse des prix des minerais, la COMILOG prévoit d'atteindre un objectif de production de 3,5 millions de tonnes de minerais en 2008.

#### **3- Le secteur bois**

Le secteur forestier est caractérisé au premier semestre 2008 par un retournement de la conjoncture en raison de la faiblesse de la demande du marché international des bois tropicaux africains, notamment celle provenant de la Chine du fait de l'engorgement de ses ports et de la suspension des activités des usines à Pékin et ses environs dans le cadre des jeux olympiques. Dans ce contexte, les exportations de grumes baisseraient de 6,4% par rapport à 2007 pour se situer à 1,8 million de m<sup>3</sup>. Cette contraction concernerait principalement l'okoumé dont les volumes exportés chuteraient de 10,7%.

## **B- Les autres secteurs d'activité**

### **1- Les industries de transformation**

#### **- Les agro-industries**

La branche meunière et avicole connaîtrait une activité morose en 2008 en raison de l'envolée des prix du blé sur le marché international observée depuis le début de l'année 2007. Ainsi, la production et le chiffre d'affaires de la branche s'inscriraient à la baisse en 2008.

Dans la branche des tabacs, malgré l'arrêt des exportations de Scaferlatis vers le Tchad, l'année 2008 serait marquée par la stabilité de l'activité tant sur le plan industriel que commercial du fait de la consolidation des ventes sur le marché local et des développements de parts de marché à l'exportation notamment au Cameroun.

Pour les huiles et les corps gras, l'année 2008 augure des perspectives meilleures pour la SIAT. Ainsi, en raison de l'achèvement des travaux de modernisation de la raffinerie et du conditionnement des produits finis, conjugué à l'embauche des récolteurs de régime de palme, la production tant sur le plan agronomique qu'industriel serait en amélioration.

#### **- Les autres industries**

Le chiffre d'affaires des entreprises exerçant dans la branche de la peinture est estimé à 9 milliards de Fcfa dans un contexte de maintien des commandes des principaux clients et de l'introduction de nouveaux produits de gamme issus des nouvelles technologies.

Dans le domaine de la seconde transformation des métaux, l'on envisage d'atteindre une production de 1 830 tonnes pour un chiffre d'affaires consolidé de 15,568 milliards de Fcfa. Cet objectif serait atteint grâce au raffermissement des activités de la chaudronnerie et du chantier naval, au relèvement des prix consécutif à la hausse des cours des matières premières sur le marché international et au lancement des nouveaux produits.

En raison de la vétusté de l'outil, l'activité de production de ciment serait morose en 2008. Ainsi, la production s'élèverait à 200 000 tonnes de ciment et à 60 000 tonnes d'agrégats pour un chiffre d'affaires de 29,641 millions de Fcfa.

### **2- Le raffinage**

Suite au renouvellement de son outil de production, la SOGARA améliorerait ses performances en 2008. Le volume de brut traité augmenterait de 23%. Celui-ci intègre 50.000 tonnes pour le processing. Dans ce contexte, les

importations des produits raffinés fléchiraient pour s'établir à 24.000 tonnes. Cependant, la société accuserait une baisse du chiffre d'affaires du fait de la contraction attendue de la consommation de turbine fuel et de gasoil par la SEEG.

### **3- Le bâtiment et les travaux publics**

L'année 2008 serait marquée par une amélioration de l'activité du secteur des BTP en raison du démarrage des travaux prévus dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en 2012, de la poursuite des travaux liés aux fêtes tournantes de l'indépendance et au programme d'aménagement du réseau routier.

### **4- L'eau et l'électricité**

Le secteur de l'énergie connaîtrait un raffermissement de l'activité en 2008. Ainsi, la production d'électricité est prévue en hausse de 4,6% et celle de l'eau de 5,3%. Ces performances résulteraient notamment d'importants travaux réalisés ces dernières années sur les stations de pompage et de traitement d'eau, du passage du fuel lourd au gaz naturel à la centrale d'Owendo et de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau.

### **5- Les transports et télécommunications**

En 2008, l'embellie attendue dans le transport aérien, l'amélioration du réseau routier, l'augmentation du volume de marchandises transportées par voie terrestre et la maîtrise des flux tant au niveau urbain que suburbain contribueraient à la hausse de l'activité dans ce segment.

En outre, la poursuite de la réfection de la voie ferrée, l'augmentation de la production de la Comilog et la mise en exploitation du nouveau parc à bois de la Setrag permettraient un relèvement de l'activité ferroviaire, avec notamment une hausse des quantités transportées de manganèse et de grumes, mais également du nombre de voyageurs.

La croissance du secteur des télécommunications se poursuivrait en 2008, elle serait induite par le dynamisme des opérateurs de la téléphonie mobile. Ce dynamisme serait favorisé par l'intensification du réseau de desserte et le lancement de nouveaux produits.

### **6- L'hôtellerie et la restauration**

Le secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et loisirs connaîtrait une baisse d'activité. Celle-ci serait imputable à la fermeture de deux hôtels de dimension internationale pour raison de travaux de réhabilitation et des difficultés de fonctionnement.



## C- Le Produit intérieur brut en 2007

Comparativement à l'année 2006, l'activité économique s'est renforcée en 2007. Cette performance s'explique aussi bien par le dynamisme du secteur non pétrolier que par le redressement de la production pétrolière.

Dans ce contexte, le Produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 5,6% en volume par rapport à l'année précédente. La production non pétrolière s'est accrue de 6,5%, pendant que celle du secteur pétrolier a progressé de 1,7%.

**Tableau n°1 : Evolution du PIB réel (en %)**

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>PIB total</b>	<b>3,0</b>	<b>1,2</b>	<b>5,6</b>
Pétrole	-1,3	-10,4	1,7
Hors pétrole	4,3	4,5	6,5

Source : DGE

L'amélioration de la production pétrolière de 1,7% est due aux efforts de récupération du brut, réalisés par les entreprises pétrolières sur les vieux champs existants ainsi que sur les champs marginaux, dans un contexte de hausse du prix du baril.

La croissance du secteur non pétrolier découle de la vigueur enregistrée dans la quasi-totalité des branches marchandes, en rapport avec le dynamisme de la demande globale.

L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages s'est établie à 5 % par rapport à 2006. Cette évolution trouve essentiellement son origine dans l'augmentation des prix des produits alimentaires et du carburant.

## D- La monnaie et le crédit

En rapport avec les évolutions du secteur réel, des finances publiques et des échanges avec l'extérieur, la situation monétaire large à fin décembre 2007 se caractérise par :

- ? un accroissement de la masse monétaire (M2) ;
- ? une forte reconstitution des avoirs extérieurs nets ;
- ? une chute du crédit intérieur ;
- ? une consolidation de la trésorerie de l'Etat envers le système bancaire.

**Tableau n°2 Evolution de la situation monétaire large**

(en milliards de Fcfa)	déc-06	déc-07	déc-07/déc-06
<i>Disponibilités monétaires</i>	617,8	688,3	11,4%
- Monnaie fiduciaire	218,6	225,4	3,1%
- Monnaie scripturale	399,2	462,9	16,0%
<i>Quasi-monnaie</i>	360,7	358,1	-0,7%
<b>Masse monétaire</b>	<b>978,5</b>	<b>1046,4</b>	<b>6,9%</b>
<b>Ressources extra monétaires</b>	<b>196,3</b>	<b>178,3</b>	<b>-9,2%</b>
<b>Total ressources</b>	<b>1174,8</b>	<b>1224,7</b>	<b>4,2%</b>
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>709,2</b>	<b>1108,9</b>	<b>56,3%</b>
<b>Crédit intérieur</b>	<b>465,6</b>	<b>115,8</b>	<b>-75,1%</b>
- Créances sur l'économie	555,5	635,6	14,4%
- Créances nettes sur l'Etat	-89,9	-519,8	-478,2%
<b>Total contreparties</b>	<b>1174,8</b>	<b>1224,7</b>	<b>4,2%</b>

Source : BEAC

## 1- Les Ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire large augmentent de 4,2% pour se situer à 1.224,7 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 1.174,8 milliards de Fcfa en décembre 2006, suite à la consolidation de la masse monétaire alors que les ressources extra monétaires se contractent.

En effet, la masse monétaire croît de 6,9% et s'établit à 1.046,4 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 978,5 milliards de Fcfa en décembre 2006, en liaison avec l'augmentation des disponibilités monétaires. Cette évolution traduit un regain de l'activité économique nationale.

Les disponibilités monétaires progressent de 11,4%, passant de 617,8 milliards de Fcfa en décembre 2006 à 688,3 milliards de Fcfa en décembre 2007. Cette tendance est attribuable à la hausse conjointe de la monnaie scripturale de 16% et de la monnaie fiduciaire de 3,1%, induisant une intensification des opérations monétaires.

La quasi-monnaie constituée des dépôts à terme et d'épargne atteint 358,1 milliards de Fcfa en 2007 contre 360,7 milliards de Fcfa un an plus tôt, soit un léger recul de 0,7% dû à la contraction de l'épargne des agents économiques.

Le taux de liquidité de l'économie s'établit à 19,2% en 2007 contre 19,6% en 2006.

Les ressources extra-monétaires reculent de 9,2% et se situent à 178,2 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 196,3 milliards de Fcfa en décembre 2006, en relation avec la baisse des engagements du système bancaire à l'extérieur.

## **2- Les contreparties de la masse monétaire**

Les contreparties de la masse monétaire enregistrent, sur la période sous revue, une hausse de 4,2% liée à la consolidation des avoirs extérieurs nets.

En effet, les Avoirs Extérieurs Nets (A.E.N) ont fortement progressé de 56,3% et se chiffrent à 1.108,8 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 709,2 milliards de Fcfa en décembre 2006. Le renforcement des A.E.N est lié à la libération de la souscription de l'emprunt obligataire international émis par l'Etat gabonais en fin d'année 2007 et à la hausse des recettes des principaux produits d'exportation.

Les AEN de la BEAC n'ont augmenté que de 1% et atteignent 531,6 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 527,9 milliards de Fcfa en décembre 2006, bien que le solde du compte d'opérations ait enregistré un léger recul sur la période.

Les AEN des banques commerciales se sont fortement appréciés de 218,3% avec une position nette créditrice de 577,4 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 181,4 milliards en décembre 2006

Le crédit intérieur a reculé de 75,1%, et s'établit à 115,8 milliards de Fcfa en décembre 2007 contre 465,6 milliards de Fcfa en 2006, suite à la chute des créances nettes sur l'Etat (du fait des 446 milliards de Fcfa de l'emprunt obligataire international) et à l'augmentation des crédits à l'économie.

L'encours des crédits à l'économie a affiché une hausse de 14,4% passant de 555,5 milliards de Fcfa en décembre 2006 à 635,6 milliards de Fcfa en décembre 2007. Cette hausse s'explique par l'augmentation des crédits d'exploitation dans les secteurs des transports et télécommunications, des industries extractives et du commerce, en liaison avec le regain de l'activité économique.

Les créances nettes sur l'Etat ont chuté de 478,2% (-519,8 milliards en décembre 2007 contre 89,9 milliards de Fcfa en décembre 2006), suite à la forte augmentation des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire.

Au regard de ces évolutions, la Position Nette du Gouvernement s'est très fortement améliorée, passant de -36,7 milliards de Fcfa en 2006 à -487,6 milliards en 2007.

## **3- La politique monétaire**

L'objectif retenu en matière de politique monétaire a été de contenir la création monétaire et de limiter le crédit intérieur notamment les créances sur l'Etat. A cet effet, la BEAC a renforcé sa politique des réserves obligatoires ainsi que ses opérations de reprises de liquidités pour faire face à la surliquidité bancaire.

L'institut d'émission a ramené **l'objectif de refinancement** pour le Gabon de 8 milliards de Fcfa à 2 milliards de Fcfa au quatrième trimestre 2007. Cette mesure tient compte du niveau global de la liquidité bancaire qui demeure confortable.

**La politique des taux**, quant à elle, est restée stable au cours de l'année. A l'exception des taux de placement des banques et des dépôts publics, les taux directeurs et les conditions de banque n'ont pas été modifiés. Le dynamisme constaté dans l'activité de la plupart des pays de la CEMAC a plaidé en faveur d'une stabilité des taux, en dépit des risques inflationnistes.

## **E - La situation des finances publiques en 2007**

Les opérations financières de l'Etat ont été exécutées en 2007 dans un contexte international marqué par le raffermissement des prix des principaux produits d'exportation (pétrole, bois, manganèse) et de matières premières agricoles. La hausse des prix des produits pétroliers et des produits de première nécessité a suscité au plan interne des tensions inflationnistes et une exacerbation des attentes des populations en matière d'amélioration des conditions de vie.

En matière de gestion de la dette, le Gouvernement a signé le 18 juillet 2007 un accord multilatéral avec l'ensemble de ses 12 créanciers du Club de Paris dont la dette totalisait, hors encours aide publique au développement, environ 2,4 milliards de dollars américains. Certains créanciers (le Japon, les USA et le Canada) dont l'encours représente moins de 5% n'ont pas participé à cette opération en raison des contraintes réglementaires ou législatives. L'Allemagne a également choisi de ne pas y participer. Cette opération permettra, à la fois, un allègement substantiel des charges d'intérêt de la dette et une redynamisation de l'activité économique.

L'objectif budgétaire arrimé à celui du programme triennal du Gouvernement conclu avec le FMI est de limiter le déficit primaire hors pétrole à 311 milliards de Fcfa, soit 11,5% du PIB hors pétrole. Pour y parvenir, les mesures ci-après avaient été préconisées :

- ? *limitation de la subvention à SOGARA (recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés et soutien à l'activité de raffinage) à hauteur de 34,6 milliards de Fcfa ;*
- ? *contrôle de la masse salariale et des autres subventions aux entreprises parapubliques ;*
- ? *renforcement dans le contrôle de l'exécution budgétaire.*

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une amélioration des **soldes budgétaires** par rapport à 2006. Cependant, ces résultats seraient en retrait par rapport aux objectifs fixés par le programme en raison des difficultés d'exécution rencontrées au cours des derniers mois de l'année.

## 1- Les soldes budgétaires

Le déficit primaire hors pétrole<sup>1</sup> qui devrait être contenu à 11,5% du PIB hors pétrole (PIBHP) serait en décalage de 1,7 point pour atteindre 13,3% du PIBHP. De même, l'excédent du solde primaire<sup>2</sup> s'établirait à 589,7 milliards de Fcfa représentant 10,6% du PIB contre 623,9 milliards de Fcfa pour 12,1% du PIB prévu initialement. Quant au solde budgétaire global<sup>3</sup> (base ordonnancement), il se chiffrerait à 470,9 milliards Fcfa correspondant à 8,5% du PIB contre un objectif de 10% du PIB équivalent à 518,1 milliards de Fcfa.

### Les recettes

Dans l'ensemble, les recettes budgétaires encaissées à fin décembre 2007 progresseraient de 4,1%, comparativement à leur niveau de 2006, pour atteindre 1628,4 milliards de Fcfa. Aussi, elles afficheraient un niveau de réalisation au-dessus de l'objectif du programme.

Dans cette évolution, les recettes hors pétroles progresseraient de 20% pour se situer à 669,7 milliards de Fcfa, alors que les recettes pétrolières marqueraient le pas et totaliseraient 958,5 milliards de Fcfa.

**Tableau n°3 : Exécution des recettes budgétaires au 31 décembre 2007**

<i>En milliards de Fcfa</i>	LF	LFR	Prévis°	Exécution	Ecarts	Taux d'exéc	Exécution	Ecarts
	2007 (a)	2007 (b)	Program. ©	2007 (d)	(d)-(c)	en % LFR	2006 (e)	(d)-(e)
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>1 011,0</b>	<b>938,0</b>	<b>938,0</b>	<b>958,5</b>	<b>20,5</b>	<b>102,2</b>	<b>1 072,5</b>	<b>-114,0</b>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	257,8	242,8		246,8		101,6	300,8	-54,0
<i>Redevance (RMP)</i>	288,7	259,6		288,3		95,1	232,9	13,9
<i>CEPP</i>	318,8	337,6		325		85,4	469,1	-180,8
<i>Autres</i>	43,1	65,1		32,8		50,4	69,7	-36,9
<i>Transfert SOGARA</i>	102,6	32,9		65,5		199,1		65,5
<b>Recettes non pétrolières</b>	<b>588,8</b>	<b>638,9</b>	<b>643,4</b>	<b>669,7</b>	<b>26,3</b>	<b>104,8</b>	<b>491,7</b>	<b>178</b>
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	201,9	226,0	182,8	193,5	10,7	85,6	187,8	5,7
<i>Impôts et taxes indirects</i>	129,3	131,8	131,8	130,3	-1,5	98,9	82,6	47,7
<i>Recettes douanières</i>	250,6	272,4	272,4	281,9	9,5	103,5	221,3	60,6
<b>DONS</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>0,2</b>	<b>-5,2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 605,9</b>	<b>1 582,3</b>	<b>1 586,8</b>	<b>1 628,4</b>	<b>41,6</b>	<b>102,9</b>	<b>1 564,2</b>	<b>64</b>

Sources : Comité statistiques, DGB, Trésor

<sup>1</sup> Déficit primaire hors pétrole= Recettes hors pétrole – dépenses totales

<sup>2</sup> Excédent du solde primaire= Recettes totales – dépenses hors paiements d'intérêts

<sup>3</sup> Solde budgétaire global= Recettes totales – dépenses totales (y compris les intérêts)

## **Les recettes pétrolières**

Les recettes pétrolières se situeraient à 958,5 milliards de Fcfa, soit un peu plus de 20 milliards de Fcfa de l'objectif du programme.

Les recettes pétrolières se décomposent en :

- ? *impôts sur les sociétés (IS) : 246,8 milliards de Fcfa ;*
- ? *redevance minière proportionnelle (RMP) : 288,3 milliards de Fcfa ;*
- ? *contrats d'exploration et de partage de production (CEPP) : 325 milliards de Fcfa ;*
- ? *recettes affectées à SOGARA : 65,6 milliards de Fcfa ;*
- ? *autres recettes pétrolières : 32,8 milliards de Fcfa.*

## **Les recettes hors pétrole**

Les recouvrements du secteur non pétrolier se chiffrent à 669,7 milliards de Fcfa, dépassant l'objectif du programme de 18,2 milliards de Fcfa.

Cette performance résulte principalement de l'amélioration du rendement des impôts et taxes directs et des recettes douanières qui progressent respectivement de 21,4% et 17,3% comparativement à 2006.

Les recettes hors pétrole se décomposent en impôts et taxes directs, impôts et taxes indirects, recettes de douanes et autres recettes fiscales et non fiscales.

### ***Les impôts et taxes directs***

Les impôts et taxes directs seraient recouverts à hauteur de 193,5 milliards de Fcfa. Leur rendement dépasserait de 10,7 milliards de Fcfa l'objectif assigné par le programme et résulterait, entre autres, des produits du contrôle fiscal et de la hausse des retenues à la source en liaison avec l'augmentation des profits des entreprises, particulièrement dans les secteurs des banques, de la téléphonie mobile et du bâtiment.

### ***Les impôts et taxes indirects***

Les impôts et taxes indirects totaliseraient 130,3 milliards de Fcfa, soit une hausse de 14,6% comparativement à fin décembre 2006. Ils sont néanmoins en retrait de 1,5 milliard de Fcfa par rapport au niveau attendu dans le cadre du programme.

En dépit du repli observé par rapport à l'objectif du programme, le rendement des impôts et taxes indirects est lié au bon comportement de la TVA, notamment en matière de recouvrement d'arriérés et de la taxe sur les carburants.

### ***Les recettes douanières***

Les recettes de douanes s'établiraient à 281,9 milliards de Fcfa, soit plus de 9,5 milliards de Fcfa de l'objectif annuel du programme, en raison de la hausse des liquidations qui atteindraient 289,26 milliards de Fcfa.

Outre l'effet du raffermissement de l'activité économique, les recettes douanières résulteraient également des efforts entrepris pour une meilleure prise en charge des marchandises et une meilleure gestion des régimes d'exonération.

### ***Les autres recettes fiscales et non fiscales***

Les autres recettes fiscales et non fiscales hors dons, estimées à 64 milliards de Fcfa, seraient largement au-dessus des objectifs du programme.

En glissement annuel, leur rendement s'améliorerait de 19,2 milliards de Fcfa par rapport à 2006, du fait principalement du produit de licence de téléphonie mobile, du rendement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, du produit du domaine minier et des taxes forestières.

### **Les dépenses**

En 2007, les dépenses sont estimées à 1.496,1 milliards de F cfa. Elles se décomposent en dépenses hors dette pour 997,9 milliards de F cfa et en dette publique pour 498,2 milliards de F cfa.

**Tableau n°4 : Exécution des dépenses au 31-12-07 (en milliards de F cfa)**

Nature de dépense	LF 2007 (a)	LFR 2007 (b)	Prév Prog (c)	Estimat d'exécut° 07 (d)	Ecarts (d)-(c)	Exécut 2007 en % LFR	Exécut° 2006 (e)	variation 07/06
<b>SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>574,0</b>	<b>577,3</b>	<b>497,1</b>	<b>498,2</b>	<b>1,1</b>	<b>86,3</b>	<b>546,4</b>	<b>-22,9</b>
<b>Dettes extérieures</b>	<b>326,9</b>	<b>333,1</b>	<b>344,6</b>	<b>342,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>102,7</b>	<b>348,9</b>	<b>-2,0</b>
<b>Dettes intérieures</b>	<b>247,1</b>	<b>244,2</b>	<b>152,5</b>	<b>156,2</b>	<b>3,7</b>	<b>63,9</b>	<b>197,5</b>	<b>-20,9</b>
<i>DGCP</i>	74,8	74,9	75,3	75,6	0,3	100,9		
<i>Trésor</i>	131,6	131,6	24,3	24,3	0	18,5		
<i>Autres dettes</i>	40,8	37,8	52,9	56,3	3,4	148,9		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>733,4</b>	<b>697</b>	<b>703,4</b>	<b>751,1</b>	<b>47,7</b>	<b>107,7</b>	<b>694,7</b>	<b>8,1</b>
<b>Traitements &amp; salaires</b>	<b>296,8</b>	<b>299,98</b>	<b>294,0</b>	<b>301,8</b>	<b>7,8</b>	<b>100,6</b>	<b>265,4</b>	<b>13,7</b>
<b>Biens &amp; services</b>	<b>168,6</b>	<b>179,3</b>	<b>180,2</b>	<b>190,4</b>	<b>10,2</b>	<b>106,2</b>	<b>155,7</b>	<b>22,3</b>
<b>Transferts &amp; interventions</b>	<b>267,9</b>	<b>218,0</b>	<b>229,2</b>	<b>258,9</b>	<b>29,7</b>	<b>118,8</b>	<b>273,6</b>	<b>-5,4</b>
<i>dont SOGARA</i>	102,6	34,6	34,6	54,4	19,8			
<i>FER</i>	24	33	33	32,1	-0,9			
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>200</b>	<b>241,7</b>	<b>237,6</b>	<b>246,8</b>	<b>9,2</b>	<b>102,1</b>	<b>250</b>	<b>-1,4</b>
<i>dont Finex</i>	10	40,8	42,6	48,2	5,6	118,2	62,2	-22,5
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	<b>933,4</b>	<b>939</b>	<b>941,0</b>	<b>997,9</b>	<b>56,9</b>	<b>106,3</b>	<b>945,1</b>	<b>5,6</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1507,3</b>	<b>1516,2</b>	<b>1438</b>	<b>1496,1</b>	<b>58,0</b>	<b>98,7</b>	<b>1491,5</b>	<b>0,3</b>

*Sources : Comité statistiques, DGCP, DGB, Trésor*

## **Les dépenses hors dette**

A fin décembre 2007, les dépenses hors dette seraient exécutées à hauteur de 997,9 milliards de Fcfa. En progression de 5,6% par rapport à l'année 2006, elles accuseraient un dépassement comparativement aux prévisions de l'année. Celui-ci serait plus marqué dans les dépenses de fonctionnement tirées notamment par les transferts et interventions et dans une moindre mesure par les biens et services.

### ***Les dépenses de fonctionnement***

Composées des traitements et salaires, des biens et services et des transferts et interventions, les dépenses de fonctionnement s'établiraient à 751,1 milliards de Fcfa, soit un dépassement de 47,7 milliards de Fcfa par rapport au plafond du programme. Comparées au niveau exécuté en 2006, ces dépenses augmenteraient de 56,4 milliards de Fcfa.

***Les traitements et salaires*** se chiffraient à 301,8 milliards de Fcfa du fait essentiellement de :

- ? la révision de la rémunération des membres de la Cour Constitutionnelle et du système indemnitaire du personnel de cette Institution ;
- ? l'élargissement du loyer d'astreinte aux inspecteurs et conseillers pédagogiques de tous ordres d'enseignement ;
- ? la prise en compte des loyers ayant droit des magistrats hors classe ;
- ? la validation des fonctions de Commissaire Général et Commissaire.

Aussi, est-il observé, par rapport à 2006, un accroissement de la masse salariale de 13,7%.

***Les dépenses de biens et services*** enregistreraient un écart de 10,2 milliards de Fcfa par rapport aux objectifs du programme. D'une année à l'autre, elles augmenteraient de 22,3% pour s'établir à 190,4 milliards de Fcfa même si elles gardent la même proportion du PIB hors pétrole qu'en 2006 (6,8%).

***Les dépenses de transferts et interventions***, bien qu'en recul de 5,4% par rapport à 2006, seraient exécutées avec 29,7 milliards de Fcfa au delà des prévisions du programme en raison du renforcement, par le Gouvernement, des filets de sécurité sociale.

Ces dépenses sont estimées à 258,9 milliards de Fcfa contre 229,2 milliards de Fcfa du fait essentiellement de la révision à la hausse de 19,8 milliards de Fcfa de la subvention à SOGARA en raison du blocage du mécanisme d'ajustement des prix à la pompe.



## ***Les dépenses d'investissement***

Dans le souci de renforcer les infrastructures économiques et sociales, le Gouvernement a mobilisé davantage de financements extérieurs (48,2 milliards de Fcfa contre 42,6 milliards de Fcfa prévus). L'aménagement du réseau routier et la construction des infrastructures hospitalières représenteraient à eux seuls, environ 64% de l'ensemble des tirages, le reste étant orienté vers la défense et la formation.

Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres seraient exécutées à hauteur de 198,6 milliards de Fcfa.

Au total, les dépenses en capital s'établiraient à 246,8 milliards de Fcfa contre 241,6 milliards de Fcfa prévus dans la loi de finances de l'année.

## ***La dette publique***

Les engagements pris au Club de Paris, évalués selon le critère de non accumulation d'arriérés vis-à-vis des créanciers extérieurs, ont été tenus. Au plan intérieur, l'Etat a poursuivi ses efforts de réduction du stock de la dette intérieure, notamment le passif audité des entreprises privatisées ou liquidées.

Ainsi, à fin décembre 2007, les règlements cumulés de la dette publique, hormis 38,3 milliards de Fcfa versés au Club de Libreville, s'élèveraient à 498,26 milliards de Fcfa. Ils se répartissent à concurrence de 342 milliards de Fcfa au titre de la dette extérieure et de 156,2 milliards de Fcfa pour la dette intérieure.

Les remboursements de la dette intérieure se décomposent en :

- ? dette bancaire : 13,9 milliards de Fcfa ;
- ? dette moratoriée : 17 milliards de Fcfa ;
- ? conventions diverses : 44,7 milliards de Fcfa ;
- ? dette vis-à-vis de la BEAC et du FMI : 24,3 milliards de Fcfa ;
- ? autres dettes dont rappels de solde, arriérés sinistrés et coûts sociaux de la privatisation : 56,3 milliards de Fcfa.

Les paiements extérieurs répartis entre le principal pour 249,7 milliards de Fcfa et les intérêts à hauteur de 92,3 milliards de Fcfa se subdivisent en :

- ? dettes consolidées auprès du Club de Paris : 220,8 milliards de Fcfa ;
- ? dettes post date butoir (PCOD) : 46,8 milliards de Fcfa ;
- ? dettes bilatérales : 36,1 milliards de Fcfa ;
- ? dettes hors pays membres du Club de Paris (autres bilatéraux) : 7 milliards de Fcfa ;
- ? dettes contractées auprès du Club de Londres : 2,4 milliards de Fcfa ;
- ? dettes non précédemment rééchelonnées (NPRD) : 0,7 milliard de Fcfa ;
- ? dettes diverses : 28,2 milliards de Fcfa.

En ce qui concerne le service dû réalisé<sup>4</sup> à fin 2007, il serait de 419,8 milliards de Fcfa et se composerait de 325,3 milliards de Fcfa de principal et de 94,5 milliards de Fcfa d'intérêts.

Le service réalisé sur la dette extérieure se chiffrerait à 344,6 milliards de Fcfa. Ce montant intègre, entre autres, 5,8 milliards de Fcfa de dette garantie, 0,6 milliard de Fcfa d'arriérés rééchelonnables dus à la Chine et 2,3 milliards de Fcfa d'annulations accordées par le Club de Londres.

S'agissant des arriérés, ils concerneraient uniquement la dette extérieure et totaliseraient 7 milliards de Fcfa entièrement rééchelonnables dont 6,4 milliards de Fcfa au titre des échéances antérieures et 0,6 milliard de Fcfa sur les échéances courantes. Ces arriérés sont tous dus à la République populaire de Chine.

Quant à l'encours de la dette publique, il connaîtrait une hausse significative pour s'établir à 2.065,5 milliards de Fcfa contre 1.688,4 milliards de Fcfa à fin 2006, suite à la comptabilisation de l'emprunt obligataire émis par le Gabon sur le marché financier international.

Cet emprunt servirait au remboursement anticipé d'une partie de la dette du Gabon envers les créanciers membres du Club de Paris.

Aussi, l'encours de la dette a-t-il retrouvé dès fin janvier 2008 la tendance baissière observée ces quatre dernières années.

Cet encours reste dominé par la dette extérieure qui représenterait 93% du stock total, soit un montant de 1.921 milliards de Fcfa sur les 2.065,5 milliards de Fcfa.

## **F - La situation des finances publiques à fin mars 2008**

Le frémissement de l'activité économique conjugué aux tensions inflationnistes, la flambée du cours du pétrole et des prix des matières premières agricoles sont les caractéristiques majeures du contexte d'exécution des opérations financières de l'Etat au premier trimestre 2008.

En matière de recettes, les objectifs trimestriels sont largement atteints tandis que les plafonds de dépenses n'ont pu être respectés au cours de cette période.

---

<sup>4</sup> Le service dû réalisé correspond au dû effectif qui tient compte de l'évolution des taux de change et des taux d'intérêts, des réaménagements du service (rééchelonnements) et des nouveaux engagements intervenus au cours de l'année.

## Les recettes budgétaires

Au terme du premier trimestre 2008, les recettes budgétaires sont estimées à 502,2 milliards de Fcfa. Tirées par les recettes pétrolières, elles sont globalement au-dessus des objectifs de la période, masquant les contre performances du secteur hors pétrole. Les recettes budgétaires progressent de 30% par rapport au premier trimestre 2007.

**Tableau n°5 : Exécution des recettes pétrolières au 31 mars 2008**

	LF 2008 (a)	Prév Prog (b)	Exécution mars 08 (c)	Ecart (c)-(b)	Exéc en % LF (d)	Exécution mars 07 (e)	Ecart (c)-(e)
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>1 023,9</b>	<b>268,4</b>	<b>347,7</b>	<b>79,3</b>	<b>34,0</b>	<b>219</b>	<b>128,7</b>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	278,9		113,2		40,6	84,4	28,8
<i>Redevance (RMP)</i>	254		79,5		31,3	57,9	21,6
<i>Autres</i>	491		139,4		28,4	63,5	75,9
<i>Transfert SOGARA</i>			15,6			13,2	2,4
<b>Recettes non pétrolières</b>	<b>700,2</b>	<b>167,3</b>	<b>154,5</b>	<b>-12,8</b>	<b>22,1</b>	<b>167,1</b>	<b>-12,6</b>
<i>dont Impôts et taxes directs</i>	247,0	57,7	55,9	-1,8	22,6	46	9,9
<i>Impôts et taxes indirects</i>	133,4	32,5	21,0	-11,5	15,7	34,5	-13,5
<i>Recettes douanières</i>	299,5	63,3	63,8	0,5	21,3	70,3	-6,5
<b>DONS</b>	<b>6</b>	<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 730,1</b>	<b>437,2</b>	<b>502,2</b>	<b>65</b>	<b>29</b>	<b>386,2</b>	<b>116</b>

*Sources : Comité statistiques, Trésor*

**Les recettes pétrolières**, en liaison avec la hausse des cours sur le marché international, atteignent un niveau de 347,7 milliards de Fcfa, soit 79,3 milliards de Fcfa de plus que l'objectif trimestriel.

Comparativement au niveau recouvré en mars 2007, ces recettes augmentent de 58,8%.

Les revenus du pétrole se répartissent en :

- ? Impôts sur les sociétés : 113,2 milliards de Fcfa dont 53 milliards de Fcfa de régularisation ;
- ? Contrats d'exploration et de partage de productions (CEPP) et autres recettes pétrolières : 139,4 milliards de Fcfa ;
- ? Redevance minière proportionnelle (RMP): 79,5 milliards de Fcfa ;
- ? Recettes affectées au soutien des prix des carburants: 15,6 milliards de Fcfa.

**Les recettes hors pétrole** enregistrent un manque à gagner de 12,6 milliards de Fcfa par rapport à l'objectif de la période. Elles s'élèvent, en effet, à 154,5 milliards de Fcfa contre 167,1 milliards de Fcfa attendus. Cette situation est essentiellement due à des remboursements de TVA plus élevés que prévus au profit notamment de la SMAG dans le cadre de la politique de soutien du prix de la farine.

Aussi, est-il observé un repli des revenus issus du secteur hors pétrole en glissement annuel, en mars 2008.

En effet, hormis les impôts et taxes directs dont le rendement s'améliore de 9,9%, toutes les autres recettes non pétrolières régressent. Au total, les recettes hors pétrole reculent de 7,5%.

### Les dépenses hors dette publique

Les dépenses budgétaires hors dette, exécutées au premier trimestre 2008, s'élèvent à 248,8 milliards de Fcfa. Globalement, ce niveau est conforme à la règle du douzième. Toutefois, l'on relève la faible exécution des dépenses d'investissement réalisées à 13,1% seulement de la dotation annuelle.

**Tableau n°6 : Exécution des dépenses au 31 mars 2008 (en milliards de F cfa)**

Nature de dépense	LF 2008 (a)	Prév Prog (b)	Estimat d'exécut° mars 08 (c)	Ecart (d)-(c)	exécut en% LF	Exécut mars-07	variation 08/07
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>726,3</b>	<b>163,4</b>	<b>212,9</b>	<b>49,5</b>	<b>29,3</b>	<b>167,3</b>	<b>27,3</b>
<b>Traitements &amp; salaires</b>	<b>312,3</b>	<b>76,3</b>	<b>79,3</b>	<b>3,0</b>	<b>25,4</b>	<b>71,8</b>	<b>10,4</b>
<b>Biens &amp; services</b>	<b>188,6</b>	<b>37,7</b>	<b>51,3</b>	<b>13,6</b>	<b>27,2</b>	<b>36,5</b>	<b>40,5</b>
<b>Transferts &amp; interventions</b>	<b>225,4</b>	<b>49,4</b>	<b>82,3</b>	<b>32,9</b>	<b>36,5</b>	<b>59,0</b>	<b>39,5</b>
<i>dont SOGARA</i>	44,4	3,9	17,9	14,0	40,3	15,7	14,0
<i>FER</i>	33	8,5	17,3	8,8	52,4	4	332,5
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>274,3</b>	<b>71,0</b>	<b>35,9</b>	<b>-35,1</b>	<b>13,1</b>	<b>37</b>	<b>-3,8</b>
<i>dont Finex</i>	68	19,4	8,4	-11,0	12,3	15,6	-46,2
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTE</b>	<b>1000,6</b>	<b>234,4</b>	<b>248,8</b>	<b>14,4</b>	<b>24,9</b>	<b>204,6</b>	<b>21,6</b>

*Source : Comité statistiques*

Rapportées aux plafonds du programme pour la période, les dépenses budgétaires hors dette accusent un dépassement de 14,4 milliards de Fcfa observé dans :

- ? les traitements et salaires : 79,3 milliards de Fcfa exécutés contre 76,3 milliards de Fcfa prévus ;
- ? les biens et services : 51,3 milliards de Fcfa exécutés contre 37,7 milliards de Fcfa prévus, tirés par les frais d'assurances d'avions, le coût des services professionnels et les dépenses relatives à l'organisation des élections ;
- ? les transferts et interventions : 82,3 milliards de Fcfa exécutés contre 49,4 milliards de Fcfa prévus, en raison notamment du soutien des prix des carburants et de l'activité de raffinage (17,9 milliards de Fcfa), d'une

part, et de la poursuite de l'exécution du programme d'entretien routier dans le cadre du FER 2 (17,3 milliards de Fcfa), d'autre part.

En conséquence, la situation des finances publiques à fin mars 2008 se caractérise par des résultats mitigés :

- ? un déficit primaire hors pétrole de 3,2% du PIBHP, en nette détérioration d'environ 2 points par rapport à la même période de l'année 2007, et en retrait de près de un point de la cible du programme ;
- ? un excédent du solde primaire et du solde global (base engagements) respectivement de 4,1% et de 3,6% du PIB, soit environ un point de plus des objectifs de la période. Ces soldes s'améliorent également par rapport à mars 2007.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET  
POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

## I – LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

La faiblesse du dollar américain et l'envolée des cours des matières premières (pétrole, manganèse et bois divers notamment) au niveau international influenceraient la situation économique nationale.

### A - Les principales hypothèses

En 2008, la production de pétrole baisserait de 6,3% pour s'établir à 12,058 millions de tonnes contre 12,865 millions de tonnes retenus dans la loi de finances de l'année. Cette nouvelle hypothèse est établie sur la base des réalisations du premier semestre 2008.

Compte tenu de l'évolution du prix du baril de pétrole au cours des derniers mois, le cours moyen du *Brent* pourrait se situer à 112,25 dollars américains. En considérant la décote à 3,3 dollars, le cours du brut gabonais se fixerait à 108,95 dollars américains en 2008 contre 71 dollars dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 53,5%. De même, le taux de change du dollar s'établirait à 431,1 Fcfa contre 477,6 Fcfa, soit un repli de 9,7%.

**Tableau n° 7 : Hypothèses du cadrage macro-économique**

(en milliards de FCFA)	2007	2008		
	Réalisations	LF	LFR	LFR/LF
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	12 128	12 865	12 058	-6,3%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$ US)	69,59	71	108,95	53,5%
Taux de change du dollar US (en FCFA)	479,4	477,6	431,1	-9,7%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	3 302	3 500	3 500	0,0%
Prix de vente de manganèse (\$ US/tonne)	172,2	131,5	358,8	172,8%
Exportations de grumes (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 938	1 765	1 815	2,8%
Okoumé	1 058	833	944	13,3%
Ozigo	7	8	6	-25,0%
Bois divers	873	924	865	-6,4%
Prix export Okoumé (F CFA/m <sup>3</sup> )	98 817	108 595	97 829	-9,9%
Prix export Ozigo (F CFA/m <sup>3</sup> )	95 970	99 329	95 010	-4,3%
Prix export Divers (F CFA/m <sup>3</sup> )	157 805	151 497	156 227	3,1%

Source : DGE

Du fait de la vigueur de la demande d'acier sur le marché mondial, particulièrement en Chine, les exportations de manganèse en volume seraient quasiment stables à 3,5 millions de tonnes. La fermeté de la demande exercerait des pressions à la hausse sur le prix de la tonne de manganèse qui s'apprécierait de 172,8% pour s'établir à 358,8 dollars américain contre 131,5 dollars dans la loi de finances initiale.

Les exportations de grumes quant à elles, maintiendraient leur tendance baissière. Elles s'établiraient à 1,815 millions de m<sup>3</sup> en 2008, soit une contraction de 6,4% par rapport à 2007. Cette situation proviendrait de la morosité du marché international des bois tropicaux africains. Toutefois, cette baisse n'est que de 2,8% par rapport à la loi de finances initiale.

## **B- Les résultats de la projection**

### **1- L'équilibre des biens et services**

Initialement prévu à 5.827,8 milliards de Fcfa, le produit intérieur brut nominal serait en hausse de 20,7%, pour s'établir à 7.035,4 milliards de Fcfa en 2008. Cette évolution favorable serait le résultat des effets induits des prix rémunérateurs des principaux produits d'exportation.

En termes réels, le PIB régresserait de 0,3% par rapport à la loi de finances initiale, portant ainsi la croissance de l'économie à 3,9% en 2008. Cette évolution résulterait du recul de la production pétrolière (-0,6%).

**Tableau n° 8 : Evolution du PIB réel**

en %	LF 2008	LFR 2008
<b>PIB total</b>	<b>4,2</b>	<b>3,9</b>
PIB pétrolier	3,1	-0,6
PIB non pétrolier	4,5	4,9

*Source : Direction Générale de l'Economie.*

la croissance du secteur non pétrolier trouverait son origine dans la fermeté de la demande intérieure notamment, la consommation privée, l'investissement privé hors-pétrole et la demande publique (dépenses de biens et services et d'investissement particulièrement).

### **2- Les comptes des agents**

#### **Les entreprises**

En 2008, la production des entreprises progresserait de 20,3%. Elle se chiffrerait ainsi à 9.241,8 milliards de Fcfa contre 7.684,9 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale. Cette augmentation serait essentiellement le résultat de l'accroissement de 33,8% de la production pétrolière en valeur en raison de la hausse du prix du cours du brut gabonais, malgré la baisse du taux de change du dollar américain. La production hors pétrole s'accroîtrait de 11,1% par rapport à la loi de finances initiale. Les consommations intermédiaires progresseraient de 12,6%. Ces évolutions engendreraient une hausse de 24,3% de la valeur ajoutée des entreprises, soit 6.274,6 milliards de Fcfa contre 5.049,6 milliards de Fcfa dans la loi de finances de l'année.



## **Les ménages**

En 2008, la consommation des ménages enregistrerait une augmentation soutenue, grâce à la hausse de 3% de la masse salariale globale, en liaison avec la fermeté de l'activité économique. Dans ce contexte, et entretenu par la flambée des prix des produits alimentaires, le taux d'inflation serait de 5,1%.

## **Les administrations**

La politique de l'Etat en matière de gestion des finances publiques resterait orientée vers la poursuite des efforts d'assainissement avec pour objectifs majeurs, l'optimisation des recettes fiscales, la maîtrise des dépenses publiques et la gestion optimale de la dette.

## **Le reste du monde**

En 2008, le solde extérieur des biens et services non facteurs devrait augmenter de 59,7% par rapport aux prévisions initiales. Il s'établirait ainsi à 2.994,9 milliards de Fcfa contre 1.875,6 milliards de Fcfa. Cette évolution serait due à l'accroissement de la valeur des exportations résultant essentiellement de la progression des prix du pétrole et du manganèse.

## II – POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

La politique économique du Gouvernement en 2008 s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre des grands axes du projet de société du Président de la République et du programme économique et financier pour la période 2007-2010 conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Dans cette optique, le Gouvernement réitère toutes les mesures arrêtées dans le rapport économique et financier accompagnant la loi de finances de l'année 2008. Ces mesures portent notamment sur :

- ? le renforcement de l'assainissement et de la gestion des finances publiques ;
- ? la poursuite de la diversification de l'économie et le renforcement des infrastructures de base ;
- ? la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement en complément des actions de lutte contre la pauvreté.

Du fait de la crise alimentaire et de la flambée des prix sur les marchés international et national, la politique économique du Gouvernement intègre également l'ensemble des mesures fiscales et budgétaires prises par le Gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des populations et la consommation.

### **A - La politique budgétaire et fiscale**

Le Gouvernement s'est engagé à réduire de façon significative le déficit primaire hors pétrole pour le ramener à 6% à l'horizon 2011. Pour réaliser cet objectif, il réaffirme l'ensemble des mesures relatives à l'amélioration de la gestion des recettes et à la maîtrise des dépenses énoncées dans la loi de finances de l'année 2008.

Toutefois eu égard :

- ? à la crise alimentaire et à la flambée des prix sur les marchés internationaux ;
- ? à l'absence d'ajustement des prix des carburants aux prix internationaux, les subventions relatives aux produits pétroliers s'accroîtraient fortement de 130% pour s'établir à 101,4 milliards de Fcfa ;
- ? à la mise en œuvre du programme de société du Président de la République, Chef de l'Etat, les dépenses d'investissement sur ressources propres augmenteraient de 37,8 milliards de Fcfa pour tenir compte du démarrage de certains projets urgents co-financés.

Par conséquent, le déficit primaire hors pétrole atteindrait 12,7% du PIB hors pétrole contre 10% dans la loi de finances initiale. Cette détérioration par rapport à l'objectif initial ne saurait cependant remettre en cause l'objectif du Gouvernement d'atteindre 6% à l'horizon 2011.

## **En matière de recettes publiques**

Afin de réguler la montée des prix issue de la crise alimentaire mondiale et de la flambée des cours du pétrole, le Gouvernement décide de l'allègement de la fiscalité et de la parafiscalité en faveur de certains secteurs de l'économie. Ces mesures qui ont pour conséquence d'amputer le volume des ressources attendues en 2008, d'un montant de dix (10) milliards de Fcfa, portent sur :

- ? la suspension sur huit mois (du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2008) de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur l'huile (3,972 milliards de Fcfa), le poisson importé (943 millions de Fcfa), le lait (584 millions de Fcfa), la farine (810 millions de Fcfa) et le riz (1,039 milliard de Fcfa) ;
- ? la suppression de toutes les taxes relevant de la parafiscalité (1,028 milliard de Fcfa) prélevées et perçues par les administrations suivantes : ONADER, Direction Générale de l'Agriculture, Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (RUSID), Conseil Gabonais des Chargeurs, Ministère des Transports, Hygiène Publique, Mairies et Conseils départementaux, Ministères de l'Intérieur et de la Défense (produits issus des contrôles de police et de gendarmerie).

Par ailleurs, pour maintenir les prix des produits dans le secteur de la pêche, le prix du gas-oil sera ramené de 470 Fcfa à 297,84 Fcfa, soit une baisse de 37% en faveur des opérateurs économiques exerçant dans ledit secteur. Le coût de cette opération est estimé à 1,625 milliard de Fcfa.

Par conséquent, une Commission Permanente des Carburants Pêches regroupant les services des Impôts, des Douanes, des Pêches et Aquaculture, des Caisses de Stabilisation et de Péréquation sera mise en place en vue de recenser les entreprises de pêche régulièrement constituées et les artisans implantés dans le secteur.

## **En matière de dépenses publiques**

Pour atteindre en 2008 l'objectif fixé d'un déficit primaire hors pétrole de 10% du PIB hors pétrole, le Gouvernement avait arrêté un certain nombre de mesures restrictives. Il s'agit, notamment :

- ? de proscrire toute augmentation des dépenses de fonctionnement non compensée par une augmentation équivalente des recettes hors pétrole ;
- ? d'appliquer le mécanisme d'indexation automatique des prix sur les produits pétroliers.

La mise en œuvre du mécanisme d'indexation automatique des prix sur les produits pétroliers s'est soldée en 2007 par une augmentation des prix de ces produits à la pompe et la réduction de la subvention destinée à la raffinerie et au soutien des prix desdits produits (-68 milliards de Fcfa).

Conscient de l'impact de cette décision sur la consommation et suite à la nouvelle pression exercée par la montée des prix des produits alimentaires sur le pouvoir d'achat des populations, le Gouvernement choisit en 2008 de ne pas appliquer le mécanisme d'indexation malgré la flambée des cours du pétrole observée sur les marchés internationaux et de soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, le Gouvernement décide :

- ? de mettre en place une subvention pour la SMAG en sus de la péréquation actuelle au transport de la farine de blé (5,7 milliards de Fcfa);
- ? d'accroître le montant de la subvention allouée à la SOGARA à 101,4 milliards de Fcfa (contre 44,1 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale), afin de maintenir les prix des carburants au niveau actuel.

Afin de rendre visible les efforts fiscaux et budgétaires du Gouvernement et de renforcer leurs impacts sur les populations, la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation renforcera la surveillance sur le marché. Il s'agira de veiller à ce que le comportement des prix des produits concernés soit en phase avec les exonérations et subventions concédées. Un rapport de la situation sera régulièrement transmis au Gouvernement.

## **B – le renforcement de l'assainissement et de la gestion des finances publiques**

Malgré les mesures conjoncturelles prises en faveur des populations, l'objectif de renforcement de la soutenabilité des finances publiques reste en vigueur.

A cet effet, le Gouvernement poursuit les principales mesures axées sur :

- ? la maîtrise de la masse salariale ;
- ? la gestion transparente et efficiente de la dette publique ;
- ? la réorientation de la dépense d'investissement ;
- ? l'amélioration de la gestion de la dépense.

### ***La masse salariale***

Malgré les efforts déployés pour contenir la masse salariale dans la limite du plafond arrêté en 2008, à savoir 312,3 milliards de Fcfa, la pression exercée sur ce poste de dépense amène le Gouvernement à envisager une hausse de 8,5 milliards de Fcfa. La masse salariale sera ainsi portée à 320,8 milliards de Fcfa.

Cette situation est imputable, notamment :

- ? à la reprise et au recrutement dans la fonction publique des déflatés issus du secteur parapublic et privé ;

- ? aux recrutements dans les secteurs dits prioritaires et sensibles, à savoir : Education, Santé, Justice et Défense ;
- ? la prise en charge des prestations sociales (allocations familiales, salaire unique et rentrée scolaire) des agents contractuels de l'Etat basculées dans la solde permanente suite à la mise en liquidation de la CNGS ;
- ? à la prise en compte de nouvelles fonctions liées à la modernisation et à l'élargissement de l'Administration (hauts commissaires, commissaires généraux, commissaires, auditeurs et conseillers au niveau de la Cour Constitutionnelle) ;
- ? à la revalorisation de certaines soldes allouées pour l'exercice de fonctions électives, gouvernementales et judiciaires ;
- ? à l'élargissement et à la revalorisation des droits au logement (loyer d'astreinte, loyer ayants droits) à l'ensemble des personnels des secteurs Education, Formation professionnelle et Enseignement technique, Jeunesse et Sports, Santé ainsi qu'à certains magistrats hors hiérarchie déjà rémunérés en solde globale forfaitaire.

Dans le cadre de l'application progressive des dispositions de la loi n°0001/2005, du 4 février 2005, portant statut général de la fonction publique, les administrations sont tenues d'élaborer un plan de recrutement. Sur cette base, 2434 dossiers de demande de postes budgétaires dont le coût annuel est évalué à 7,8 milliards de Fcfa, feront l'objet d'attribution de poste budgétaire au cours du second semestre 2008. La répartition par catégorie est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau n°9 : Répartition des postes budgétaires à pourvoir par Catégorie**

<b>Catégorie</b>	<b>HS</b>	<b>A1 / 01</b>	<b>A2 / 02</b>	<b>B1 / 03</b>	<b>B2 / 04</b>	<b>C1/05</b>	<b>Total</b>
<b>Effectif</b>	<b>02</b>	<b>459</b>	<b>374</b>	<b>776</b>	<b>731</b>	<b>92</b>	<b>2434</b>
<b>Effectif en %</b>	<b>0%</b>	<b>19%</b>	<b>15%</b>	<b>32%</b>	<b>30%</b>	<b>4%</b>	<b>100 %</b>

*Source : Direction Générale du Budget*

Par ailleurs, il sera également pris en compte le recrutement :

- ? de 40 enseignants du lycée militaire ;
- ? des personnels dans différents corps d'armée de la défense nationale ;
- ? des magistrats et greffiers de l'Ecole Nationale de la Magistrature ;
- ? des 122 agents fonctionnaires précédemment en activité à Gabon poste.

## **La dette publique**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement n°12/07-UEAC-186-CM-15 du 19 mars 2007 portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les pays membres de la CEMAC, le Gouvernement s'est résolument engagé dans une politique d'endettement contrôlée et de gestion active de la dette tournée vers le financement des projets de développement.

Cette recherche d'une gestion rationnelle et efficace de la dette a conduit le Gouvernement à mettre en œuvre l'opération de rachat anticipé de sa dette auprès des créanciers membres du Club de Paris et à signer une convention de conversion partielle de dette avec la France.

### **Opération de « Rachat de la dette »**

Pour mettre en œuvre l'accord de rachat anticipé de sa dette conclu avec le Club de Paris, le Gabon a dû mobiliser une somme d'un milliard cinq cent millions de dollars américains. Outre le financement sur fonds propres, la levée des fonds sur les marchés financiers s'est effectuée à travers l'émission de deux titres au niveau international (1 milliard de dollars américains sur la bourse de New York en 2007) et sous régional (81,5 milliards de Fcfa sur le marché des capitaux de la zone CEMAC en janvier 2008).

Cette opération a permis :

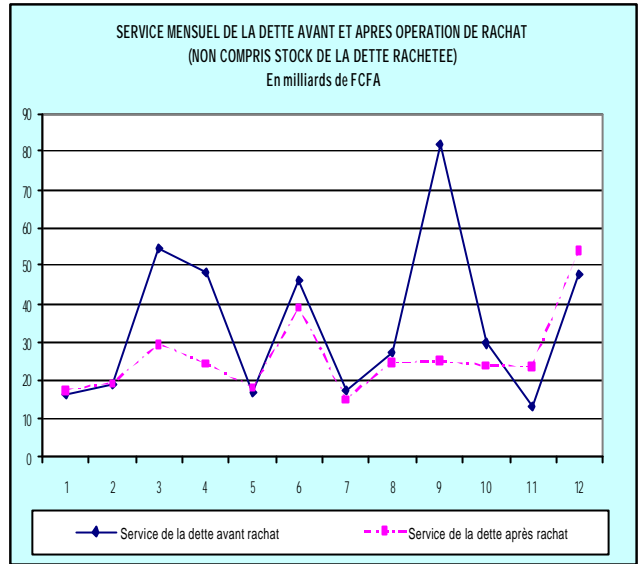
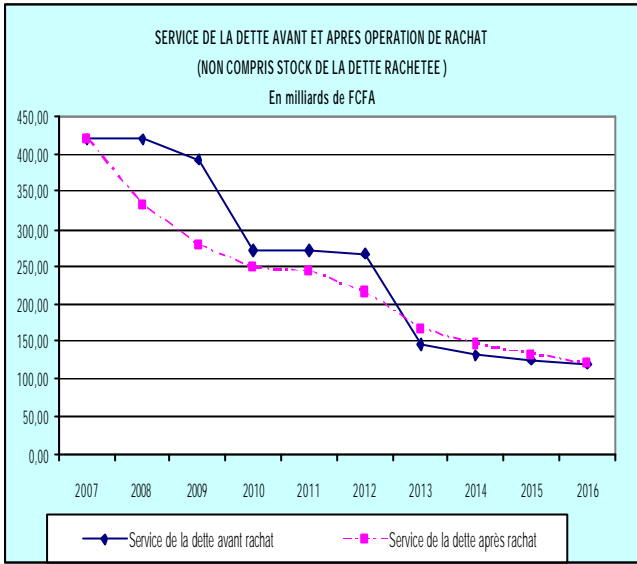
- ? d'alléger la pression exercée annuellement par le service de la dette sur les ressources budgétaires ;
- ? de moderniser les instruments de gestion de la dette publique gabonaise, à travers une gestion active de celle-ci.

Concernant l'allègement de la pression budgétaire, au cours de la dernière décennie, la part du service de la dette dans le budget a atteint des seuils très élevés. Les engagements de dette représentaient entre 35 et 53% des dépenses totales, avec le pic de 563 milliards de FCFA de paiements au titre du service de la dette extérieure en 2001.

En outre, la projection de ce service jusqu'en 2012 montrait un niveau de remboursement de dette suffisamment élevé pour exercer un effet d'éviction sur l'investissement.

Pour corriger ce déséquilibre du budget, le rachat de la dette auprès du Club de Paris, soit près de 55% du service total de la dette chaque année, s'est avéré nécessaire. Dans ces conditions, le service total de la dette ne devrait plus franchir le niveau de 24% des recettes budgétaires. De même, les engagements de dette se répartiraient de façon équilibrée dans le temps.

En outre, la forte pression sur la trésorerie de l'Etat, observée chaque fin de trimestre avec des paiements atteignant près de 85 milliards de FCFA, serait atténuée. Les paiements mensuels, quant à eux, ne dépasseraient plus le seuil des 40 milliards de FCFA.



S'agissant de **la modernisation des instruments de gestion de la dette publique gabonaise**, le recours à l'emprunt obligataire obéit à la nécessité de disposer désormais dans le portefeuille de la dette souveraine d'instruments adaptés à une gestion active de celle-ci.

En effet, la gestion de la dette gabonaise, basée jusqu'alors sur des contrats d'emprunt, se résumait au suivi des échéanciers de paiement. La nouvelle formule, avec l'émission des obligations, offre l'avantage d'une intervention rapide et à très faible coût sur le marché financier, aussi bien pour emprunter que pour racheter à prix avantageux ses propres titres. Il s'agit d'une gestion basée sur l'anticipation des variables du marché.

En outre, la mise en œuvre de la gestion de la dette publique aux normes et standards internationaux a conduit le Gouvernement à :

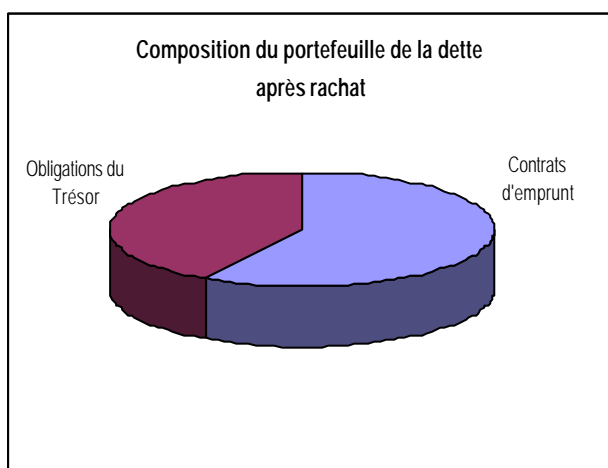
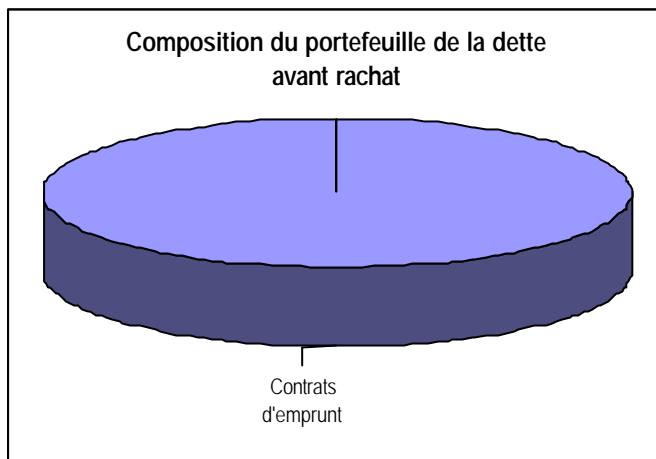
- ? créer un comité de pilotage « technique » pour la mise en place d'une structure de coordination et de suivi de la politique d'endettement public par arrêté n°0000453/MEFBP du 05 mars 2008 ;
- ? imposer désormais dans les nouveaux contrats des conditions concessionnelles qui se traduisent par la prise en compte d'un élément don supérieur à 15%.

Par conséquent, l'opération de rachat anticipé de la dette extérieure, qui marque la rupture avec la forme d'endettement traditionnel, offre la possibilité de :

- ? sortir du cercle vicieux du rééchelonnement auquel a régulièrement recouru le Gouvernement et qui a eu pour inconvénient d'alourdir l'endettement de l'Etat du fait de la capitalisation des intérêts inhérents aux différents rééchelonnements ;
- ? améliorer la soutenabilité de la dette publique ;
- ? présenter un profil de dette conforme aux objectifs de développement ;
- ? dégager des marges budgétaires nécessaires au financement notamment des équipements collectifs. L'allègement du poids annuel du service de la dette sur les recettes budgétaires devrait permettre de relever prioritairement le budget d'investissement ;
- ? insérer le Gabon sur les marchés financiers internationaux. Cette insertion ouvre non seulement des opportunités d'investissement au secteur privé mais facilite également la stratégie de refinancement du Trésor Public avec la suppression des avances statutaires à la BEAC dès 2009.



Par ailleurs, le suivi et le remboursement des emprunts obligataires impliquent la réorganisation des Services du Trésor et de la Comptabilité Publique.



## ***Conversion de la dette***

Parallèlement à l'opération de rachat anticipé de la dette, le Gouvernement a signé avec les autorités françaises, le 29 janvier 2008, une convention de conversion / annulation de la dette. Cette dernière consiste à affecter les paiements de la dette due à la France au financement de projets gabonais dans un secteur donné.

Ledit accord porte sur un montant total de 39,610 milliards de francs CFA (60,385 millions d'euros) au profit du fonds de conversion des dettes destiné au financement d'études et de projets de développement dans le domaine de la forêt gabonaise.

Les ressources du fonds, domiciliées dans un compte unique d'affectation spéciale ouvert à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), seront mises à disposition, sur la période 2008-2019, au fur et à mesure du remboursement en principal (50 millions d'euros) et en intérêts (10,385 millions d'euros) des échéances admises à la conversion.

Un Comité d'orientation stratégique paritaire, assisté d'un Comité technique assure la sélection et le suivi des projets à financer par les montants issus de la dette convertie.

Le fonds de conversion de créances n'autorise tout décaissement qu'à la condition d'une double signature des représentants accrédités des Etats gabonais et français.

Au titre de l'année 2008, le Gabon doit effectuer, au profit du fonds de conversion, des versements à hauteur de 7,005 milliards de FCFA (10,679 millions d'euros).

## **Amélioration de la gestion des dépenses**

En matière de préparation du budget de l'Etat, le Gouvernement poursuivra ses efforts de coordination de l'action publique entre les ministères financiers (Planification, Finances) et les ministères sectoriels.

A cet effet, la préparation du budget de l'Etat reposerait désormais sur le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Cet outil de programmation pluriannuelle des dépenses publiques permet de répartir les ressources de manière efficace en cohérence avec les missions et les performances des secteurs, afin d'arrimer le budget à la stratégie.

Pour ce faire, des séances d'information et d'appui technique seront organisées à compter du deuxième semestre en vue de permettre aux administrations de s'approprier la méthodologie d'élaboration du programme d'actions prioritaires (PAP), dont la structure est basée sur un format-type composé de trois programmes :

- ? Gestion et administration de la Section. Il s'agira de répertorier l'ensemble des activités liées au fonctionnement courant de l'Administration centrale et déconcentrée de la section ou de l'institution concernée ;
- ? Orientation des axes stratégiques de la politique du Gouvernement en matière de... Il s'agira de s'appuyer sur les grandes lignes de la politique du Gouvernement pour définir des orientations stratégiques par secteur d'activités ;
- ? Opérationnalisation des axes stratégiques. Il s'agira de la mise en œuvre des résultats des études sectorielles.

Par ailleurs, afin de faciliter la poursuite du travail entamé sur le projet de Tableau de bord budgétaire (TBB), le séminaire organisé du 25 mars au 04 avril 2008 a recommandé, entre autres, la mise en place d'une équipe point focal au sein de chaque ministère et institution.

L'équipe point focal sera principalement chargée de l'élaboration du TBB provisoire et du compte administratif de la section.

## **C – Renforcement des infrastructures de base et construction d'édifices publics**

Afin de renforcer le fonctionnement des institutions de souveraineté, de promouvoir le secteur productif et de mettre en place les conditions d'un développement économique et social durable, le Gouvernement a lancé un vaste programme de renforcement des infrastructures issu des recommandations du Président de la République, Chef de l'Etat et inscrit dans le DSCR.

Ce programme porte notamment sur la construction et l'entretien des routes, la réhabilitation et l'extension des équipements portuaires et aéroportuaires, la construction et la réhabilitation des édifices publics et l'extension de l'électrification et l'adduction d'eau.

### ***Construction des édifices publics***

Il est prévu, en sus du programme d'investissement public initialement arrêté, un ensemble de réalisations d'un montant global de 10, 970 milliards de Fcfa qui concerne :

#### **Enseignement supérieur**

Ecole doctorale de Franceville (1 milliard de Fcfa) et l'école des mines (2 milliards de Fcfa).

### **Défense Nationale**

Construction des casernes (1,5 milliard de Fcfa) et du hangar de la base 01 (1,5 milliard de Fcfa).

### **Affaires Etrangères**

Chancellerie du Maroc (0,470 milliard de Fcfa).

### **Tourisme**

Réfection de l'hôtel Léconi Palace (1 milliard de Fcfa).

### **Autres Administrations**

Bâtiment administratif (3 milliards de Fcfa).

### ***Construction et entretien des routes***

Pour les projets bénéficiant de financements extérieurs, le Gouvernement prévoit un montant additionnel de 15,199 milliards de Fcfa relatif à la contrepartie gabonaise qui se répartit comme suit :

- ? Travaux de déguerpissement de la route PK5-PK13 : 6 milliards de Fcfa ;
- ? Travaux de la route pont Oetra-Owendo : 2,306 milliards de Fcfa ;
- ? Travaux et contrôle des travaux de la route FCV-LECONI-KABALA : 3,393 milliards de Fcfa ;
- ? Travaux d'assainissement des bassins versants de Libreville : 3,5 milliards de Fcfa.

### ***Réhabilitation et extension des ports et aéroports***

Le Gouvernement a choisi la mise en concession partielle des ports d'Owendo et de Port-Gentil. Le contrat de concession partielle a été conclu en novembre 2007 pour une durée de 25 ans avec la Compagnie Portek basée à Singapour. La concession porte sur les ouvrages et les espaces situés dans les zones sous douanes des ports d'Owendo et de Port-Gentil ainsi que les plans d'eau adjacents.

Par cette opération, le Gouvernement compte transférer à cet opérateur privé l'ensemble des activités opérationnelles de l'OPRAG, c'est à dire :

- ? l'exploitation, la remise en état, la maintenance, le renouvellement et l'extension des ouvrages du périmètre concédé ;
- ? l'activité de réception des navires et des marchandises et la coordination des opérations portuaires.

L'OPRAG, quant à elle, ne conservera que le contrôle de la concession, la gestion des ports môtles, du port à bois, du domaine portuaire hors zones de concession et la sécurité des ports.

Le contrat de concession stipule que le concessionnaire devra investir 72 milliards de Fcfa pendant les 25 années que dure la concession. Cet investissement se répartit comme suit :

- ? 12 milliards de Fcfa au cours des cinq (5) premières années pour l'informatisation des services portuaires, la sécurité des zones concédées, les équipements d'exploitation, les travaux d'entretien et de réhabilitation des quais, des hangars et des bâtiments ;
- ? 24 milliards de Fcfa sur la période 2013-2017 pour la construction d'un nouveau quai à Owendo et l'aménagement d'un espace de stockage supplémentaire ;
- ? 36 milliards de Fcfa pour les 15 dernières années destinés à l'aménagement du parc à bois et à l'acquisition d'outil de manutention.

Pour le suivi de l'exécution de cette convention, le Gouvernement prévoit la mise en place d'un comité constitué de personnes de l'administration publique, de l'OPRAG et du concessionnaire.

Par ailleurs, s'agissant des aéroports, un montant de 6,730 milliards de Fcfa est prévu pour la sécurisation du trafic et des installations y afférentes.

Pour ce qui est de *l'électrification et de l'adduction d'eau*, le Gouvernement poursuivra :

- ? l'extension de l'électrification et de l'adduction d'eau dans les zones d'Angondjé et Cap Estérias (700 millions de Fcfa) ;
- ? l'électrification et l'adduction d'eau dans la localité de Mékambo (400 millions de Fcfa) ;
- ? la réhabilitation des ouvrages d'hydraulique villageoise ;
- ? l'électrification solaire de 133 villages, dont 33 villages dans l'Estuaire et 100 dans le reste du Gabon ;
- ? le lancement des travaux de construction hydraulique de Poubara.

#### **D - Prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement en complément des actions de lutte contre la pauvreté**

En complément du soutien aux fluctuations des prix des produits raffinés, la subvention à la raffinerie et les actions de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des mesures à caractère social initiées dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.

### ***En matière de Santé Publique***

Hormis les grandes actions déjà amorcées en 2007, notamment la construction dans les différentes provinces des centres hospitaliers, des antennes pharmaceutiques, des centres de traitement ambulatoires et des autres centres de traitement, le Gouvernement poursuivra son programme par la réhabilitation du Centre Hospitalier de Libreville et la construction, la mise aux normes et l'équipement des structures sanitaires à l'intérieur du pays.

Par ailleurs, des actions prioritaires proposées par le Gouvernement et adoptées par les partenaires au développement, dans le cadre de la politique de lutte contre le VIH/Sida et la promotion de la santé de la mère et de l'enfant, s'étaleront respectivement sur cinq et quatre ans. Ces différentes actions sont déclinées dans le Plan Stratégique Nationale de lutte contre le Sida (2008-2012) et du Plan Pluriannuel complet (PPAC) du Programme élargie de vaccination (2008-2011).

Ce dernier programme qui présente une nouvelle vision de la vaccination, devrait contribuer, d'ici à 2011, à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination chez les enfants de moins de cinq ans.

### ***En matière d'éducation***

Il est prévu une enveloppe de 400 millions de Fcfa pour l'équipement des établissements scolaires publics en tables bancs et bureaux.

Par ailleurs, le Gouvernement a entrepris un programme de construction de nouvelles salles de classes dans les établissements scolaires publics du secondaire en vue de réintégrer les élèves de sixième orientés dans les établissements privés au titre de l'année académique 2007-2008.

### ***En matière de protection sociale***

Dans ce domaine, le Gouvernement poursuivra le programme d'aide aux personnes démunies. Une inscription de 2 milliards de Fcfa est prévue à cet effet.

Aussi, afin de renforcer cet élan de solidarité, l'appui au développement des micro-crédits et le fonds d'aide aux filles-mères seront maintenus avec des dotations respectives de 250 millions de Fcfa et 1,3 milliard de Fcfa.

### ***En matière de fourniture d'eau et d'électricité***

Dans le souci d'améliorer davantage les conditions de vie des populations économiquement faibles, le Gouvernement poursuivra en 2008 la politique de gratuité d'eau et d'électricité. Un montant de 7 milliards de Fcfa sera alloué à cet effet dont 6 milliards de Fcfa au titre de l'électricité et 1 milliard de Fcfa pour l'eau.

## TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du budget rectifié de l'année 2008 repose sur l'analyse de la conjoncture nationale et internationale marquée essentiellement par une flambée record des cours du pétrole.

Il s'inscrit également dans le cadre de la poursuite du programme économique et financier triennal signé en mai 2007 entre le Gouvernement gabonais et le Fonds Monétaire International.

Cet équilibre se caractériserait par un excédent des opérations budgétaires de 838 milliards de Fcfa qui couvrirait le déficit des opérations de financement.

Au total, le budget rectifié de l'année 2008 s'établirait à 2.655,3 milliards de Fcfa contre 1.798,1 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale. Il serait en hausse de 857 milliards de Fcfa.

## I. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

**Tableau n°10 : Résumé des opérations financières de l'Etat**

<i>(en millions de F cfa)</i>	<b>LF 2008</b>	<b>LFR 2008</b>	<b>Ecart</b>	
<b>1. Opérations budgétaires</b>			<b>LFR 08/LF 08</b>	
Ressources propres (+)	1 730 055	2 076 888	346 833	
Dépenses courantes (-)	834 406	943 860	109 454	
Dépenses en capital (-)	274 300	295 000	20 700	
<b>Solde des opérations budgétaires (+/-)</b>	<b>621 349</b>	<b>838 028</b>	<b>216 679</b>	

### A. Les ressources propres

**Tableau n°11 : Répartition des ressources propres**

	<b>LF 2008</b>	<b>LFR 2008</b>	<b>Ecart</b>	
			<b>LFR08/LF 08</b>	
			<b>VALEUR</b>	<b>%</b>
Recettes pétrolières	1 023 900	1 357 980	334 080	32,63
Recettes hors pétrole (hors dons)	700 155	712 908	12 753	1,82
Dons	6 000	6 000	0	0,00
<b>Total recettes hors pétrole (y compris dons)</b>	<b>706 155</b>	<b>718 908</b>	<b>12 753</b>	<b>1,81</b>
<b>Ressources propres totales</b>	<b>1 730 055</b>	<b>2 076 888</b>	<b>346 833</b>	<b>20,05</b>

Sources : DGI, DGDDI, DGE



Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières hors dons évaluées à 712,9 milliards de Fcfa et en recettes pétrolières estimées à 1.357,98 milliards de Fcfa.

Elles s'élèveraient ainsi globalement à 2.076,9 milliards de Fcfa contre 1.730 milliards de Fcfa prévus dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 20,7% représentant 346,8 milliards de Fcfa. L'on enregistrerait ainsi un relèvement de 32,6% des recettes pétrolières, une progression de 1,8% des recettes hors pétrole par rapport au budget initial de l'année 2008.

## 1. Les recettes pétrolières

Evaluées à 1.357,9 milliards de Fcfa, les recettes pétrolières seraient en hausse de 334,1 milliards de Fcfa par rapport au niveau prévu dans la loi de finances initiale. Cette augmentation se justifierait par un niveau exceptionnellement élevé des prix du baril de pétrole.

En effet, estimés initialement à 71 dollars américains, les prix des bruts gabonais s'établiraient à 108,95 dollars américains. Cette hausse des cours du Brent est tributaire principalement des inquiétudes sur l'offre pétrolière mondiale, l'environnement géopolitique et la spéculation.

**Tableau n °12 : Les recettes pétrolières (en millions de Fcfa)**

	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			VALEUR	%
Impôts sur les sociétés	323 000	365 024	42 024	13,01
Redevance	254 000	431 131	177 131	69,74
Contrats de partage de production	385 700	513 045	127 345	33,02
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	45 100	65 000	19 900	44,12
Autres recettes	61 200	48 780	-12 420	-20,29
<i>Redevance superficielle</i>	470	1 280	810	172,34
<i>Boni</i>	1 880	14 000	12 120	644,68
<i>Participations dans les sociétés pétrolières</i>	58 850	33 500	-25 350	-43,08
<b>Total recettes pétrolières</b>	<b>1 023 900</b>	<b>1 357 980</b>	<b>334 080</b>	<b>32,63</b>

Sources : DGCDI, DGDDI, DGE

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les Sociétés (IS), Redevance Minière Proportionnelle (RMP), Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) et Autres recettes pétrolières.

## L'Impôt sur les sociétés

Les recettes générées par l'Impôt sur les Sociétés s'établiraient à 365 milliards de Fcfa. Elles seraient en augmentation de 42 milliards de Fcfa par rapport à la prévision initiale.

## La Redevance minière proportionnelle

La Redevance Minière Proportionnelle est estimée à 431 milliards de Fcfa soit une progression de 69,7% par rapport à la loi de finances initiale.

## Les Contrats d'Exploration et de Partage de Production

Les recettes générées par les contrats de partage de production s'élèveraient à 513 milliards de Fcfa contre 385,7 milliards de Fcfa dans la prévision initiale, soit une hausse de 33%.

## Les Autres recettes pétrolières

Les « autres recettes pétrolières » seraient quant à elles en baisse de 12,1 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances initiale de l'année 2008. Elles seraient ainsi évaluées à 48,7 milliards de Fcfa. Ces recettes se composent notamment :

- ? des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières : 33,5 milliards de Fcfa ;
- ? de la redevance superficière : 1,3 milliard de Fcfa ;
- ? des boni sur attribution de permis : 14 milliards de Fcfa.

## 2. Les recettes hors pétrole (y compris "dons")

**Tableau n°13 : Les recettes hors pétrole**

	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			Valeur	%
Impôts et taxes indirects	133 375	132 991	-384	-0,29
<i>dont TVA</i>	93 936	85 482	-8 454	-9,00
Impôts et taxes directs*	219 535	238 504	18 969	8,64
Recettes douanières	299 500	286 600	-12 900	-4,31
Autres recettes hors pétrole*	47 745	54 813	7 068	14,80
<b>Recettes hors pétrole</b>	<b>700 155</b>	<b>706 720</b>	<b>6 565</b>	<b>0,94</b>
<b>Dons</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>706 155</b>	<b>718 908</b>	<b>12 753</b>	<b>1,81</b>

Sources : DGCDI, DGDDI

Les recettes issues du secteur hors pétrole s'établiraient à 718,9 milliards de Fcfa contre 706,15 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale, soit une amélioration de 1,8%. Elles se décomposent en :

- ? impôts et taxes indirects ;
- ? impôts et taxes directs ;
- ? recettes douanières ;
- ? autres recettes hors pétrole ;
- ? dons.

S'agissant des **impôts et taxes indirects**, ils enregistreraient globalement une baisse de 384 millions de Fcfa. Cette légère atténuation serait expliquée par la baisse des recettes de TVA, malgré la bonne tenue des autres natures de recettes. Principale source de revenus dans la rubrique "**impôts et taxes indirects**", la TVA connaîtrait une variation de 8,5 milliards de Fcfa, essentiellement imputable aux mesures de lutte contre la vie chère prises par le Conseil des Ministres du 24 avril 2008. Le rendement de la TVA accuserait ainsi une contre performance de 9% par rapport à la prévision initiale.

En ce qui concerne les **impôts et taxes directs**, ils augmenteraient de 18,97 milliards de Fcfa. Cette progression s'expliquerait d'une part par le bon rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et, d'autre part, par le dynamisme attendu dans le secteur privé hors pétrole.

Ainsi, l'**Impôt sur les personnes** devraient s'établir à 79,74 milliards de Fcfa, soit une plus value de 6 milliards de Fcfa pour l'ensemble de l'année 2008. Le niveau escompté de l'**Impôt sur les sociétés** pour l'exercice 2008 devrait être supérieure à la programmation initiale, de 13 milliards de Fcfa.

S'agissant des **recettes douanières**, elles baisseraient de 12,9 milliards de Fcfa et s'établiraient à 286,6 milliards de Fcfa.

Les **autres recettes hors pétrole** connaîtraient une augmentation de 880 millions de Fcfa pour se fixer à 48,6 milliards de Fcfa.

Les **donations** se stabiliseraient quant à elles à 6 milliards de Fcfa.

### **3. Les dépenses fiscales**

#### ***Situation définitive de 2007***

Les dépenses fiscales de l'exercice 2007 s'établissent à 214 milliards de FCFA dont 85 milliards de fiscalité de porte et 129 milliards pour la fiscalité intérieure. Ces évaluations ont été réalisées sur la base de l'ensemble des déclarations de l'exercice 2007. Les moins values fiscales et douanières concernent essentiellement :

- la TVA pour 130 milliards de Fcfa, soit 61% du total ;
- les droits de douanes pour 28 milliards de Fcfa, soit 13% du total des dépenses fiscales.

Pour la Direction Générale des Impôts, 85 mesures dérogatoires ont été répertoriées dont 66 ont pu faire l'objet d'une évaluation.

Les principales nouveautés en matière de dépenses fiscales pour l'exercice 2007 ont été :

- le protocole d'accord du 04 août 2007 accordant à la société SEEG une dispense pour le paiement de tous les impôts dus à compter d'août 2007 ;
- le Règlement communautaire N°14/07 UEAC-175 du 19/03/07 portant institution d'un régime fiscal spécifique aux opérations cotées à la BVMAC.

**Tableau 14 : Dépenses fiscales 2007 par nature de prélèvement.**

Prélèvements ( <i>en millions de FCFA</i> )	DOUANES	DGI	<b>TOTAL 2007</b>
Impôts sur les personnes	-	27 227	<b>27 227</b>
Impôts sur les sociétés	-	6 735	<b>6 735</b>
T.V.A	50 483	80 188	<b>130 671</b>
Droits d'Accises	332	1 501	<b>1 833</b>
R.U.R	-	1 760	<b>1 760</b>
Taxes Forestières	-	11 327	<b>11 327</b>
Droit de douanes	28 242	-	<b>28 242</b>
Autres	6 405	576	<b>6 981</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 462</b>	<b>129 314</b>	<b>214 776</b>

Sources : DGI /DGDDI

Les secteurs miniers et pétroliers sont les principaux bénéficiaires des dépenses fiscales, soit 44% du total. Toutefois, il convient de souligner que les moins values résultant desdits secteurs ont un caractère purement théorique. En effet pour ces secteurs :

- ? l'exonération a surtout pour but d'éviter à l'Etat d'importants mouvements de trésorerie. Ainsi avant 1997, les opérations entre entreprises du secteur pétrolier donnait lieu à facturation de TVA, ce qui occasionnait de très importants remboursements de taxe et des tensions de trésorerie pour l'Etat ;
- ? les exonérations se justifient pour le secteur pétrolier par l'importance des taux de la fiscalité spécifique.

**Tableau n°15: Dépenses fiscales par secteur.**

Prélèvements ( <i>en millions de FCFA</i> )	DOUANES	DGI	<b>TOTAL 2007</b>
<b>TOTAL des dépenses fiscales</b>	<b>85 462</b>	<b>129 314</b>	<b>214 776</b>
<i>dont mines et pétrole</i>	<i>52 594</i>	<i>43 920</i>	<b>96 514</b>
<i>%/TOTAL</i>	<i>61,54%</i>	<i>33,96%</i>	<i>44,94%</i>
<i>dont autres secteurs</i>	<i>32 868</i>	<i>85 394</i>	<i>118 262</i>
<i>%/TOTAL</i>	<i>38,46%</i>	<i>66,04%</i>	<i>55,06%</i>

Sources : DGI /DGDDI

Le manque à gagner consécutif aux exonérations représente 32,6% des recettes totales, soit 30,3% des recettes douanières et 34,4% des recettes fiscales. Les dépenses fiscales accordées aux secteurs miniers et douaniers représentent 14% du total des recettes recouvrées.

**Tableau n°16 : Dépenses fiscales et recettes 2007**

<b>Prélèvements</b> (Données en millions de FCFA)	DOUANES	DGI	<b>TOTAL 2007</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 462</b>	<b>129 314</b>	<b>214 776</b>
<i>dont mines et pétrole</i>	52 594	43 920	<b>96 514</b>
<i>dont autres secteurs</i>	32 868	85 394	<b>118 262</b>
<b>recettes recouvrées en 2007</b>	<b>281 900</b>	<b>375 641</b>	<b>657 541</b>
<b>% des dépenses fiscales/recettes</b>	<b>30,32%</b>	<b>34,42%</b>	<b>32,66%</b>
<i>dont mines et pétrole</i>	18,66%	11,69%	14,68%
<i>dont hors mines et pétrole</i>	11,66%	22,73%	17,99%

Sources : DGI /DGDDI

### **Situation provisoire 2008**

Les dépenses fiscales de l'exercice 2008 devraient s'établir à 231 milliards de FCFA dont 87 milliards de fiscalité de porte et 144 milliards pour la fiscalité intérieure. Ces évaluations sont réalisées sur la base de l'ensemble des déclarations souscrites à fin juillet 2008. Les moins values fiscales et douanières les plus importantes devraient concerner :

- la TVA pour 146 milliards soit 63% du total des dépenses fiscales ;
- les impôts sur les personnes physiques pour 31 milliards, soit 14% du total ;
- les droits de douanes pour 30 milliards de Fcfa soit 13% du total.

Pour la Direction Générale des Impôts 88 mesures dérogatoires ont été répertoriées à fin juillet 2008 dont 71 ont pu faire l'objet d'une évaluation.

**Tableau n°17 : Dépenses fiscales 2008 par nature de prélèvement.**

<b>Prélèvements</b> ( en millions de FCFA(	DOUANES	DGI	<b>TOTAL 2008</b>
Impôts sur les personnes	-	31 535	<b>31 535</b>
Impôts sur les sociétés	-	7 254	<b>7 254</b>
T.V.A	52 532	93 997	<b>146 529</b>
Droits d'Accises	313	1 704	<b>2 017</b>
R.U.R	-	-	-
Taxes Forestières	-	9 609	<b>9 609</b>
Droits de douanes	30 413	-	<b>30 413</b>
Autres	3 978	576	<b>4 554</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87 236</b>	<b>144 673</b>	<b>231 909</b>

Sources : DGI /DGDDI

Les secteurs miniers et pétroliers restent les principaux bénéficiaires des dépenses fiscales, soit 47% du total contre 44% en 2007. Cette situation expliquerait la hausse du niveau global des dépenses fiscales en 2008. Ainsi, les dépenses fiscales du secteur mines et pétrole croîtraient de 13,3%, tandis dans les autres secteurs, elles progresseraient de 2,7%.

**Tableau n°18 : Dépenses fiscales 2008 par secteur.**

<b>Prélèvements</b> <i>(en millions de FCFA)</i>	DOUANES	DGI	<b>TOTAL</b> <b>2008</b>	<b>Rappel</b> <b>2007</b>	<b>Variation</b> <b>2008/07</b>
<b>TOTAL des dépenses fiscales</b>	<b>87 236</b>	<b>144 673</b>	<b>231 909</b>	<b>214 776</b>	<b>7,98%</b>
<i>dont mines et pétrole</i>	<i>57 834</i>	<i>51 492</i>	<b>109 326</b>	<i>96 514</i>	<b>13,28%</b>
<i>%/TOTAL</i>	<i>66,30%</i>	<i>35,85%</i>	<i>47,35%</i>	<i>44,94%</i>	
<i>dont autres secteurs</i>	<i>29 402</i>	<i>93 181</i>	<b>122 583</b>	<i>118 262</i>	<i>3,65%</i>
<b>%/TOTAL</b>	<b>33,70%</b>	<b>64,41%</b>	<b>52,86%</b>	<b>55,06%</b>	

Sources : DGI/DGDDI

Le manque à gagner consécutif aux exonérations devrait représenter 32,8% du total des recettes fiscales et douanières attendues à fin décembre 2008.

**Tableau n°19 : Dépenses fiscales et recettes attendues 2008**

<b>Prélèvements</b> <i>(en millions de FCFA)</i>	DOUANES	DGI	<b>TOTAL</b> <b>2008</b>	<b>Rappel</b> <b>2007</b>	<b>Variation</b> <b>2008/07</b>
<b>Dépenses fiscales 2008</b>	<b>87 236</b>	<b>144 673</b>	<b>230 879</b>	<b>214 776</b>	<b>7,50%</b>
<i>dont mines et pétrole</i>	<i>57 834</i>	<i>51 492</i>	<b>109 326</b>	<i>96 514</i>	<i>13,28%</i>
<i>dont autres secteurs</i>	<i>29 402</i>	<i>93 181</i>	<b>122 583</b>	<i>118 262</i>	<i>3,65%</i>
<b>recettes attendues en 2008</b>	<b>286 600</b>	<b>420 148</b>	<b>706 748</b>	<b>657 541</b>	<b>7,83%</b>
<b>% des dépenses fiscales /recettes</b>	<b>30,44%</b>	<b>34,43%</b>	<b>32,81%</b>	<b>32,66%</b>	
<i>dont mines et pétrole</i>	<i>20,18%</i>	<i>12,26%</i>	<i>15,47%</i>	<i>14,68%</i>	
<i>dont hors mines et pétrole</i>	<i>10,26%</i>	<i>22,18%</i>	<i>17,34%</i>	<i>17,99%</i>	

Sources : DGI/DGDDI

En 2008, les principales innovations sont :

- l'arrêté relatif à la structure des prix pour la vente du gasoil pêche industriel ;
- l'arrêté relatif à la structure des prix pour la vente du pétrole lampant pêche ;
- l'expiration du régime de dispense dont bénéficiait la SEEG. Ce régime est arrivé à expiration en décembre 2007 (pour la RUR) et en juin 2008 (pour les autres impôts dont la TVA) ;

- les mesures de suspensions des taxes sur les produits de première nécessité (Arrêté N°50/P/CABPM du 30 avril 2008 portant **suspension des taxes indirectes** et des taxes de portes pour l'huile, le poisson importé, le lait, la farine de blé et le riz) ;
- l'augmentation des dépenses fiscales au titre des plans sociaux exécutés dans le cadre des privatisations.
- l'arrêté n°721/MEFBP/CABME/SG/DGI du 24/04/2008 **portant exonération de TVA du Fuel lourd, du Pet Coke, des briques réfractaires et du gypse** ;
- la **Convention minière de la COMIBEL**, signée pour l'exploitation du minerai de Fer de Bélinga qui exonère ladite société du paiement de l'ensemble des prélèvements relevant de la DGI à l'exclusion de la RMP (au-delà de 25 millions de tonnes) et des droits d'enregistrement.

## B. Les dépenses courantes

Elles comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédit, les dépenses de fonctionnement, les prêts, avances et dépôts.

### 1. Analyse globale des dépenses courantes

*Tableau n°20 : Les dépenses courantes*

	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			Valeur	%
Paiements des intérêts de la dette	108 099	126 361	18 261	16,89
Fonctionnement	726 307	817 500	91 193	12,56
			0	
<b>Total</b>	<b>834 406</b>	<b>943 860</b>	<b>109 454</b>	13,12

Sources : DGCP, DGB.

Les dépenses courantes s'établiraient à 943,8 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 109,45 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances initiale.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à 126,3 milliards de Fcfa contre 108 milliards de Fcfa prévus dans le budget initial. Ils représenteraient ainsi 14% de l'ensemble des dépenses courantes contre 13% du niveau initial.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles connaîtraient un accroissement de 91,2 milliards de Fcfa par rapport au budget initial et se situeraient à 817,5 milliards de Fcfa.

## 2. Analyse détaillée des dépenses courantes

### Les intérêts de la dette publique

Tableau n°21 : Répartition des intérêts de la dette publique

(En millions de Fcfa)	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			Valeur	%
<b>Extérieurs</b>	<b>89 698</b>	<b>103 175</b>	<b>13 477</b>	<b>15,0</b>
<i>Courant</i>	<i>89 698</i>	<i>103 175</i>	<i>13 477</i>	<i>15,0</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>Intérieurs</b>	<b>18 401</b>	<b>23 185</b>	<b>4 784</b>	<b>26,0</b>
<i>Courant</i>	<i>18 401</i>	<i>23 185</i>	<i>4 784</i>	<i>26,0</i>
<i>DGCP</i>	<i>857</i>	<i>5 641</i>	<i>4 784</i>	<i>558,5</i>
<i>TRESOR</i>	<i>17 545</i>	<i>17 545</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>
<i>Arriérés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>Total paiement d'intérêts</b>	<b>108 099</b>	<b>126 361</b>	<b>18 261</b>	<b>16,9</b>

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les charges de la dette publique hors remboursement en capital se subdivisent en :

- ? dette extérieure : 103,17 milliards de Fcfa;
- ? dette intérieure : 23,18 milliards de Fcfa.

#### Les paiements d'intérêts de la dette extérieure

Les paiements prévisionnels d'intérêts de la dette extérieure concerneraient uniquement les charges courantes qui enregistreraient une augmentation de 18,2 milliards de Fcfa comparativement au service prévisionnel arrêté initialement à 108,1 milliards de Fcfa.

Ce réajustement est imputable essentiellement à la comptabilisation des intérêts classiques sur l'emprunt obligataire et à la prise en charge des "intérêts intercalaires" sur l'emprunt obligataire. Les intérêts classiques sont des intérêts payés comme dans toute opération d'emprunt, tandis que les "intérêts intercalaires" ont été payés suite au retard accusé entre le mois de décembre, "start-up" de l'opération de rachat, et le mois de janvier, date effective des transactions financières.

Les paiements d'intérêts courants de la dette extérieure se répartissent comme suit :

- ? multilatérale : 10,58 milliards de Fcfa ;
- ? bilatérale : 36,65 milliards de Fcfa ;
- ? bancaire (emprunt obligataire) : 40,93 milliard de Fcfa.



### **Les paiements d'intérêts de la dette intérieure**

Les paiements d'intérêts de la dette intérieure se chiffrent à 23,18 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 4,78 milliards de Fcfa par rapport au niveau arrêté dans le budget initial.

Ils se décomposent en :

- ✍ service courant DGCP : 5,6 milliards de Fcfa ;
- ✍ intérêts sur la dette Trésor : 17,54 milliards de Fcfa.

Le service courant DGCP se répartit comme suit :

- ? Bancaire : 4,8 milliards de Fcfa ;
- ? Moratoire : 735 millions de Fcfa ;
- ? Divers : 109 millions de Fcfa.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- ? Agios BEAC : 10 milliards de Fcfa ;
- ? FMI : 1,54 milliards de Fcfa ;
- ? Bons d'équipement : 6 milliards de Fcfa.

### **Les dépenses de fonctionnement**

Estimées à 726,3 milliards de Fcfa dans le budget initial, les dépenses de fonctionnement seraient évaluées à 817,5 milliards de Fcfa dans le budget rectifié de l'année 2008. Elles sont ainsi en augmentation de 91,2 milliards de Fcfa.

**Tableau n° 22 : Les dépenses de fonctionnement**

	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			Valeur	%
Traitements et salaires	312 300	320 800	8 500	2,72
Biens et services	188 638	192 500	3 962	2,05
Transferts et interventions	225 369	304 200	78 831	34,98
<b>Total</b>	<b>726 307</b>	<b>817 500</b>	<b>91 193</b>	<b>12,56</b>

Source : DGB

## **Traitements et salaires**

La masse salariale serait plafonnée à 320,8 milliards de Fcfa contre 312,3 milliards de Fcfa dans la loi de finances de l'année 2008. Cette augmentation de 8,5 milliards de Fcfa serait notamment liée :

- ? à la prise en charge des prestations sociales des agents contractuels de l'Etat basculées dans la solde permanente suite à la mise en liquidation de la CNGS ;
- ? à l'élargissement des loyers d'astreinte aux inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'aux personnels de santé du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- ? à la prise en compte de nouvelles fonctions liées à la modernisation et à l'élargissement de l'Administration ;

## **Biens et services**

Arrêtées à 188,6 milliards de Fcfa dans le budget initial, les dépenses relatives aux "biens et services" connaîtraient une hausse de 3,9 milliards de Fcfa pour s'établir à 192,5 milliards de Fcfa.

Cette augmentation permettrait, entre autres, la prise en charge du niveau réel des consommations d'électricité et de téléphone de l'Administration notamment avec la mise en fonctionnement de la nouvelle Maison de la Radio et de la Télévision, des nouvelles unités de soins à l'Hôpital d'Instruction des Armées, du Centre Hospitalier Régional de Tchibanga et du Centre de Santé de Nzeng-Ayong.

## **Transferts et interventions**

Les dépenses liées aux transferts et interventions, en croissance de 78,8 milliards de Fcfa par rapport au plafond initial de l'année 2008, atteindraient 304,2 milliards de Fcfa.

Cette évolution résulterait notamment du renforcement de 57,3 milliards de F.cfa de la subvention accordée à la Société de Raffinage SOGARA pour stabiliser les prix des carburants à la pompe, du soutien de 5,7 milliards de F.cfa accordé à la SMAG pour maintenir inchangé le prix de la farine, de la subvention de 2 milliards de F.cfa pour le riz et 1 milliard de F.cfa de subvention accordée à la SIFRIGAB.

## ***Les dépenses en capital***

Les dépenses en capital se situeraient à 295 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 20,7 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances de l'année 2008. Cet accroissement résulterait d'une augmentation de 37,8 milliards de Fcfa en ressources propres et d'une réduction des financements extérieurs (finex) de 28,9%.

**Tableau n° 23 : Les dépenses d'investissement**

	LF 2008	LFR 2008	Ecart LFR 08/LF 08	
			Valeur	%
Dépenses de développement	231 501	280 280	48 779	20,07
Dépenses d'équipement	42 799	14 720	-28 079	-65,6
<b>Total</b>	<b>274 300</b>	<b>295 000</b>	<b>20 700</b>	<b>7,55</b>

Sources : DGB, CGPD

### **Les prêts, avances et dépôts**

Les prêts, avances et dépôts, constitués uniquement du dépôt au Fonds pour les générations futures, se situeraient à 379,681 milliards de F.cfa en 2008 ; soit une augmentation de 66,948 milliards de F.cfa en liaison avec l'évolution des recettes pétrolières.

**Tableau n°24: Evolution des prêts et avances**

(en millions de F.cfa)

	LF 2008	LFR 2008	ECART LFR08/LF08	
			VALEUR	%
Fonds de réserves pour les générations futures	312 733	379 681	66 948	17,63
<b>Total prêts et avances</b>	<b>312 733</b>	<b>379 681</b>	<b>66 948</b>	<b>17,63</b>

Sources : Ministère en charge des finances.

## II. L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

**Tableau n° 25 : L'équilibre des opérations de financement**

	<b>LF 2008</b>	<b>LFR 2008</b>	<b>Ecart</b>
<b>2. Opérations de financement</b>			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	621 349	838 028	216 679
Ressources d'emprunts (+)	68 024	578 400	510 376
Remboursements en capital (-)	376 638	1 036 747	66 011
Financement résiduel (+/-)	312 733	379 681	66 948
<b>Solde des opérations de financement (+/-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### A. Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 577,4 milliards de Fcfa contre 68 milliards de Fcfa dans la loi de finances initiale. Elles sont constituées d'emprunts liés :

- aux opérations d'investissement évalués à 50,9 milliards de F cfa ;
- aux ressources collectées dans le cadre de l'emprunt obligataire pour un montant global de 526,5 milliards de F cfa.

**Tableau n° 26 : Répartition des ressources d'emprunt**

	<b>LF 2008</b>	<b>LFR 2008</b>	<b>Ecart</b>
<b>RESSOURCES D'EMPRUNTS</b>	<b>68 024</b>	<b>578 400</b>	<b>510 376</b>
<b>Emprunts liés</b>	<b>68 024</b>	<b>50 900</b>	<b>-17 124</b>
Emprunts liés aux investissements	68 024	50 900	-17 124
<b>Emprunts d'équilibre</b>	<b>0</b>	<b>527 500</b>	<b>527 500</b>
Emprunt obligataire (Marchés internationaux)	0	446 000	446 000
Emprunt obligataire (Marché local)	0	81 500	81 500

Sources : DGB, DGCP

## B. Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit

**Tableau n° 27 : Répartition des remboursements en capital**

	LF 2008	LFR 2008	ECART LFR08/LF08	
			Valeur	%
<b>Extérieurs</b>	<b>257 381</b>	<b>876 138</b>	<b>618 757</b>	<b>240,4</b>
<i>Courant</i>	257 381	876 138	618 757	240,4
<i>Arriérés</i>	0	0	0	
<b>Intérieurs</b>	<b>119 257</b>	<b>160 609</b>	<b>41 352</b>	<b>34,7</b>
<i>Courant</i>	87 809	106 861	19 052	21,7
DGCP	71 326	90 378	19 052	26,7
Trésor	11 484	11 484	0	0,0
Autres	5 000	5 000	0	0,0
<i>Arriérés</i>	21 148	21 148	0	0,0
DGCP	0	0	0	
Autres	21 148	21 148	0	0,0
<i>Dettes aux agents</i>	20 000	20 000	0	0,0
<i>Autres arriérés</i>	1 148	1 148	0	0,0
<i>Restructuration</i>	10 300	32 600	22 300	216,5
<b>Total remboursements en capital</b>	<b>376 638</b>	<b>1 036 747</b>	<b>660 110</b>	<b>175,3</b>

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit se chiffrent globalement à 1.036,75 milliards de Fcfa contre 376,63 milliards de Fcfa dans le budget initial, soit une croissance de 660,1 milliards de F cfa.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

- ? créanciers extérieurs : 876,138 milliards de Fcfa ;
- ? créanciers locaux : 160,61 milliards de Fcfa.

### 1. Les remboursements en capital sur la dette extérieure

Fixés initialement à 257,38 milliards de Fcfa dans la loi de finances 2008, les remboursements en capital sur la dette extérieure augmenteraient de 618,76 milliards de Fcfa pour s'établir à 876,13 milliards de Fcfa.

La variation en capital des engagements de l'Etat pour 2008 se justifie par la prise en charge de l'opération de rachat de la dette gabonaise auprès des créanciers du Club de Paris.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

- ? dette multilatérale : 23,89 milliards de Fcfa ;
- ? dette bilatérale : 852,24 milliards de Fcfa ;

## 2. Les remboursements en capital sur la dette intérieure

En hausse de 41,3 milliards de Fcfa par rapport au budget initial, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèveraient à 160,61 milliards de Fcfa, ventilés ainsi qu'il suit :

- ✍ service courant DGCP : 90,38 milliards de Fcfa ;
- ✍ service courant Trésor : 11,48 milliards de Fcfa ;
- ✍ service courant autres dettes : 5 milliards de Fcfa ;
- ✍ arriérés autres dettes : 21,14 milliards de Fcfa ;
- ✍ coûts de restructuration : 32,6 milliards de Fcfa.

## C. L'affectation des résultats

**Tableau n° 28 : Détermination et affectation des résultats des exercices**

	2007	2008	Ecart
<b>3. Résultats</b>			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	149 125	0	-149 125
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	-100 813	48 312	149 125
<b>Solde à nouveau prévisionnel (+/-)</b>	<b>48 312</b>	<b>48 312</b>	<b>0</b>

Sources : DGB, DGST, DGCP

L'exécution du budget de l'exercice 2008 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor demeurerait ainsi à 48,312 milliards de Fcfa.

Fait à Libreville, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,  
des Finances, du Budget et de la Privatisation

**Paul TOUNGUI**